Vol. 6 • No. 43 • Du 8 au 14 Mai 2013

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

LE SENS D'UNE MOBILISATION!



Voir page 2

Les lavalassiens toujours solidaires à leur leader Jean Bertrand Aristide l'accompagnent à affronter le juge Ivickel Dabrésil



WILSON JEUDY ACCUSÉ DE SPOLIATEUR!

Voir page 4

Il y a belle lurette que des habitants de Delmas se plaignent du comportement macoutique de Wilson Jeudy. Il a pris la liberté de dépouiller les propriétaires de leur terre sans aucune formalité légale et sans aucun projet préalable.



Kriminalite ak Zak briganday "Lepolis" ak Bandi Legal nan Komin Grangwav

Page 6

English

Page 9



Quel temps fait-il?

Page 8



Qu'est-ce qui énerve les Nord-Coréens ?

Page 12



Bombardements sur la Syrie : Israël jette le masque !

Page 17

HAITI LIBERTÉ

Le sens d'une mobilisation !

Par Berthony Dupont

L'actualité nationale a été dominée ces derniers jours par la convocation de l'ex-président Aristide au Palais de justice de Port-au-Prince. Tout bonnement, le peuple, vigilant reste mobilisé et est prêt à l'accompagner. Cet acte représente déjà une victoire de la résistance populaire. Justement, à cause du caractère de conscience de classe de ce mouvement, on voulait croire que de nouvelles perspectives allaient enfin s'ouvrir pour non seulement dénoncer mais également combattre ce régime totalement corrompu à la solde de l'impérialisme ?

Dans ce climat de tension et de confusion extrême, nous souhaitons franchement, que cette mobilisation des masses marque désormais la fin du silence embarrassant qui a enveloppé l'ancien chef d'état depuis son retour d'exil. Que cette immense mobilisation vienne renforcer la détermination du peuple haïtien à démonter les machinations de ce régime, le premier du genre dont le pays n'ait jamais été le théâtre.

C'est un geste assurément magnanime du peuple haïtien à l'égard du dirigeant Lavalas, pour ne pas laisser une certaine marge de manœuvre aux détracteurs de l'ex-président. Cependant, au cours d'une rencontre avec la presse, ce mardi 7 mai à la direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ) le directeur général de la Police nationale d'Haïti, Godson Orélus, nous informe que « les lavalassiens » n'auraient pas avisé la PNH de leur décision de manifester le 8 mai. « Ils ne nous ont rien dit (…) il n'y a aucune correspondance (de leur part) annonçant une manifestation » a-t-il ajouté.

Mais ce n'est pas tout. Comme pour compliquer un peu plus les choses, le chef de la police annonce triomphalement que « La police ne veut pas de manifestation ! » et de conclure tout de go : « il est interdit formellement à l'organisation de manifester sur tout le circuit qu'empruntera le 8 mai l'ancien chef d'État Jean Bertrand Aristide, de sa demeure à Tabarre au cabinet d'instruction du juge Yvickel Dabrézil, situé au local du parquet de Port-au-Prince »

On serait tenté d'accepter cette déclaration du chef de la police, sauf qu'il est difficile de croire que les organisateurs de la mobilisation aient pu préparer un si grand évènement sans aviser la DCPJ. N'est ce pas là une tactique des usurpateurs pour mystifier l'opinion publique et provoquer une certaine démobilisation sinon une confrontation pour contrecarrer les masses populaires dans leur lutte pour le changement ?

C'est pour cette raison qu'on peut affirmer que les desseins du régime Martelly-Lamothe à l'égard du peuple se précisent et se renforcent davantage, quotidiennement, se situant carrément au niveau de la répression. En fait, il ne devrait jamais se passer un seul jour dans notre pays, depuis cette élection-sélection des forces occupantes pour nous imposer « Sweet Micky », sans que le peuple ne soit dans les rues pour manifester sa colère, son indignation et revendiquer ce qui lui est dû.

En effet, les perspectives de cette mobilisation du 8 mai à quelques jours du second anniversaire de prestation de serment de Martelly sont évidemment légitimes, sauf qu'il nous faudrait également nous poser cette question : Pourquoi le peuple n'a-t-il jamais été également mobilisé lors du processus de cartons rouges lancé contre Martelly pour le destituer? Pourquoi ce mouvement n'avait-il pas reçu autant d'appui des forces dirigeantes Lavalas, ce qui aurait pu en quelque sorte nous épargner cette persécution à l'endroit d'Aristide actuellement, ou ce qui ressemble à une provocation annoncée du peuple ?

A dire vrai, cette persécution contre les masses populaires dont Aristide est le symbole ne prendra fin que le jour où nous arriverons à mettre en déroute ce pouvoir par l'incontournable départ de Martelly. C'est l'unique et indispensable levain qui nous apportera le changement qui pourra éventuellement nous conduire vers un Etat de droit. Ce n'est ni logique ni politiquement ou moralement correct de légitimer Martelly en se préparant à participer à ces élections qui – prétend-on – vont résoudre la crise et nous donner la paix. Que le but de la mobilisation ne soit pas uniquement d'occuper le béton mais soit plutôt une arme pacifique pour affaiblir l'ennemi au maximum.

La bataille du peuple haïtien ne va jamais être gagnée avec des demi-mesures. Et c'est là un point important sur lequel les masses populaires et leurs dirigeants doivent être clairs : soit nous luttons de toutes nos forces contre le régime, soit nous nous enveloppons de couardise !

Ce combat est celui des peuples exploités comme il est aussi nôtre. Nous le mènerons jusqu'à ce que disparaissent de la scène politique du pays ces potentats du style de Martelly, Lamothe et de tant d'autres vassaux de l'impérialisme.

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

Haïti-Éducation : Des candidats aux examens officiels issus de Belladère annoncent une manifestation

Correspondance Shella Chauvette

Les élèves des classes terminales du Lycée Charlemagne Péralte, ainsi ceux des différentes écoles privées de la commune de Belladère (Département du centre) projettent d'organiser une marche pacifique le vendredi 10 mai 2013, en vue de réclamer, auprès du ministère de l'éducation, la possibilité de subir les épreuves du bac dans leur ville et non à Lascahobas, apprend AlterPresse.

La ville de Lascahobas est située à 25 kilomètres de Belladère. Et c'est là que les candidats de Belladère doivent subir les examens d'État. Pour beaucoup d'élèves, pas question, en 2013, d'effectuer ce déplacement.

Accidents d'automobile, braquages, problèmes de logement : ils invoquent tous les maux, auxquels ils ont dû faire face, ces dernières années. « J'ai une cicatrice au niveau de mes fesses, à cause d'un accident de motocyclette que j'ai eu l'année dernière, pendant que je me rendais à Lascahobas. Ce qui fait que j'ai raté l'examen. Il faut que le ministère de l'éducation nationale permette aux élèves de composer à Belladère, à partir de cette année, pour notre sécurité », affirme le candidat Jonel Camy.

Les parents, non plus, ne cachent pas leurs inquiétudes. Cette année (2013), pour eux, la question est davantage cruciale, compte tenu de la situation économique difficile, de la terre qui ne produit pas et des nouvelles mesures douanières du gouvernement qui ont mis à mal les petits commerçants. « D'ailleurs, pour envoyer un enfant à Lascahobas, il lui faut des frais de déplacement, de la nourriture et l'hébergement. Cette année, je ne peux pas faire face à ces engagements. Que les autorités prennent leur responsabilités et aident les parents », s'exclame le père de famille Frantz Supplice.

Les directeurs d'écoles, de leur côté, parlent de manque de volonté, assurant que la commune de Belladère peut parfaitement offrir des sièges d'examens conformes, vu la quantité d'établissements scolaires qu'elle possède.

Un responsable du ministère a même, un peu plus tôt, durant l'année scolaire, donné la garantie que les examens d'État pourront s'y dérouler, selon Louis Michelet, un inspecteur de la ville.

Toutefois, élèves et directeurs d'école risquent de protester dans le vide. Belladère ne pourra pas accueillir les examens officiels cette année, en raison du faible effectif, de candidats issus de la ville, et de l'absence de préparation des structures scolaires, maintient le directeur départemental du ministère de l'éducation nationale, Mulaire Julessaint, qui s'est entretenu avec AlterPresse. Selon Julessaint, il faudra attendre 2014

AlterPresse 7 mai 2013

Errata

Dans l'Edition de la semaine dernière de Haïti Liberté, Volume 6 No 42, nous avions cru en toute bonne foi avoir fait le reportage fidèle de ce qu'avait été cette soirée de fundraising pour soutenir le dit Journal.
Comme de coutume et même plus qu'on l'espérait, l'attendance avait répondu nombreuse à cet 3ème appel; de sorte que parmi les noms de personnes cités pour être remerciés, nous avions omis celui de Marie Carmelle Adrien, pourtant rentrée d'Haïti pour porter mains fortes à la farandole.
Nous nous excusons de cette méprise tout en priant Marie Carmelle de trouver ici l'expression de nos sincères remerciements

Un troisième Policier de la DCPR abattu à Port-au-Prince.

Par Jackson Rateau

Dans l'après- midi du Jeudi 2 Mai dernier, localité de « savann Pisstach »

Commune de Carrefour feuilles, Port-au-Prince, Jean Richard Hertz Cayo, un agent de la PNH affecté à la Direction Centrale de la Police Routière « DCRP » a été abattu de plusieurs projectiles par des voyous armés non identifés.

Des sources de la PNH ont affirmé que la victime était un camarade de travail

du Policier Walky Calixte, lâchement assassiné le 17 Avril 2012. Par conséquent, des informations relatives à ce crime qu'il aurait à fournir pourraient renforcer le casier judiciaire du meurtrier de Walky, étant donné qu'il faisait parti de la même patrouille

de ce dernier ce jour du 17 Avril 2012.

Dans le cadre du dossier de feu Calixte Jean Richard, Cayo est la troisième victime drôlement criblée de projectiles la semaine dernière, puisque le policier Marcelin Jevousaime, un autre proche collègue de Calixte a été lui aussi la proie d'une décharge d'armes automatiques le 21 Mars 2013, alors qu'il devait être auditionné, justement la veille par le chargé du dossier à la cour, le juge Wilner Morin.

Rappelons qu'après des enquêtes exhaustives de la justice haïtienne, quant à ces actes le juge Morin avait décidé em Mars dernier d'inculper les députés Rodriguez Séjour et N'zounoya Bellanje Jran Baptiste, profondément impliqués dans l'assinat du Policier Walky Calixte ; car le crime s'était produit peu après une chaude altercation de ce dernier avec un chauffeur du député Séjour.Dans une lettre expédiée au parlement, le juge avait sollicité de la chambre de lever l'immunité parlementaire de ces deux élus. Toutefois, ces deux députés étant liés aux « Kaletèt » Martelly/Lamoth, la demande du juge est loin d'être agrée par la chambre basse.

Un dossier à suivre.

Par ailleurs, dans le cadre u phénomène de l'insécurité infernale qui ravage Port-au-Prince et ses périphéries, le samedi 4 Mai dernier, dans le quartier Delmas 18, le juriste Frantz Edouard a été assassiné par des bandits armés non identifiés dans sa résidence à Sans file.

Mutilés à l'arme blanche, son corps a été retrouvé dans un puits dans l'après midi du même jour.

Haïti-Sécurité : Des civils seraient en train de fomenter un retour de l'armée, selon le ministère de la défense

Le ministère haïtien de la défense sort de ses gonds pour dénoncer ce qu'il appelle des « civils », prétendant être des militaires démobilisés et qui prépareraient un retour de l'armée sur la scène, à travers une note de presse dont a pris connaissance l'agence en ligne AlterPresse.



La note de presse, datée du 6 mai 2013, fait référence précisément à des « usurpateurs de titre » et des « délinquants de la sédition camouflée » qui, selon le ministère, « multiplient des déclarations tapageuses dans les radios de la capitale et des villes de province, menaçant même d'occuper d'anciens avant-postes militaires dans certaines régions du pays ».

Un tel scénario s'était déjà produit il y a deux ans (en 2011), avant que la police nationale d'Haïti (Pnh), en compagnie de soldats des Nations Unies, n'entreprenne une opération de déguerpissement.

Le gouvernement a débloqué, en mars 2013, 20 millions de gourdes (US $ 1.00 = 44.00 gourdes ; 1 euro = 60.00 gourdes aujourd'hui) en faveur des anciens militaires, affirme, dans sa note, le ministère de la défense qui annonce, cette semaine, des fonds supplémentaires.

Pendant que le ministère de la défense désigne des civils, il s'adresse, en même temps, aux anciens des Forces armées d'Haïti (Fadh). Ils sont appelés à ne pas « avaliser [des] manœuvres politiciennes », ni « offrir la couverture de leurs noms et de leur statut à des agitateurs professionnels, qui ne veulent que se porter présomptueusement au-devant de la scène politique, dans un dessein évident de créer la confusion, le chaos et d'ébranler l'ordre républicain ».

Le gouvernement est prêt à prendre « des mesures les plus drastiques » et agir « avec la dernière rigueur » pour contrer ces menaces, souligne le ministère.

Le ministère de la défense nationale a été rétabli en 2011 par le président Joseph Michel Martelly, soit 15 ans après sa disparition, lors de la dissolution de l'armée en 1996.

Martelly, qui avait promis le retour de l'armée avant la fin de son mandat, continue de s'y accrocher. Pas plus loin qu'en janvier 2013, il a envoyé 30 jeunes suivre une formation en Equateur, dans la perspective qu'ils intègrent la nouvelle force armée.

AlterPresse 7 mai 2013

Wilson Jeudy accusé de spoliateur !

Par Thomas Péralte

Les propriétaires de la Commune de Delmas, située au Nord-Est de la capitale haïtienne, avec une population de plus de 400 mille habitants dénoncent l'agent de facto de l'Exécutif, Wilson Jeudy qu'ils accusent de spoliateur. Les petits commerçants du secteur informel, de leur côté, sont quotidiennement persécutés par des bourreaux de Wilson Jeudy. Les habitants de Delmas en ont assez d'un agent municipal qui dirige cette commune avec les méthodes qui rappellent le règne du duvaliérisme-macoute.

Alors que la constitution haïtienne de 1987 dans sa section A, de la propriété, à l'article 36 stipule : « *La propriété privée est reconnue et garantie. La loi en détermine les modalités d'acquisition, de jouissance ainsi que les limites.*

L'expropriation pour cause d'utilité publique peut avoir lieu moyennant le paiement ou la consignation ordonnée par la justice aux ordres, d'une juste et préalable indemnité fixée à dire d'expert.

Si le projet initial est abandonné, l'expropriation est annulée et l'immeuble ne pouvant être l'objet d'aucune autre spéculation, doit être restitué à son propriétaire originaire, sans aucun remboursement pour le petit propriétaire. La mesure d'expropriation est effective à partir de la mise en œuvre du projet. »

On se demande si Wilson Jeudy en tant que Premier citoyen de cette commune peut lire la loi mère de la République. Il y a belle lurette que des habitants de Delmas se plaignent du comportement macoutique de Wilson Jeudy. Il a pris la liberté de dépouiller les propriétaires de leur terre sans aucune formalité légale et sans aucun projet préalable. C'est le cas de la famille Siméon, Soirine et Philistin détenteurs d'une propriété mesurant un (1) carreau et demi située à Delmas 75, Route Fragneau-ville, Rue Stève, pour laquelle Jeudy a déjà délivré des permis de construction : « Par la présente, le Conseil Municipal accorde l'autorisation de construire l'immeuble sis à Delmas 75, Fragneau-ville, Rue Stève #9, appartenant à M. Roger Odné moyennant le respect des normes parasismiques et techniques recommandées. Les redevances pour cette construction ont été calculées à deux cent vingt-quatre gourdes vingt (224.20 grdes) suivant les règlements en vigueur. En foi de quoi, la présente-lui est délivrée aux fins de droit. Donné de nous à l'Hôtel de Ville, aujourd'hui le 27 décembre 2011, Wilson Jeudy, maire. »

Depuis le début du mois d'avril 2013, ce même Wilson Jeudy était à la tête d'un groupe de bandits légaux qui ont débarqué sur cette propriété, brisant tout ce qui s'y trouvait et plaçant à l'entrée un panneau sur lequel était inscrit : « Mairie Delmas en Action. » Et depuis lors un début de construction a été enclenché par des agents de la mairie sur ladite propriété.

Titre de propriété en bonne et due forme en mains, les propriétaires ont dû recourir à la justice, mais impuissante. Après 3 invitations faites par le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, LucmaneDelile, Wilson Jeudy avait brillé par son absence. Le dossier piétine, les travaux se poursuivent. Le ministre de la justice, Me. Jean Renel Sanon est lui aussi au courant de l'affaire, mais rien n'a été fait. Les propriétaires ont été constamment menacés par des bandits légaux de Wilson Jeudy. La question foncière reste et demeure l'une des causes de la grande criminalité en Haïti. Les propriétaires légaux se trouvent dans l'urgente obligation

Suite à la page (19)



Premier Mai: Marche des travailleurs à Port-au-Prince et dans le Nord

Par Yves Pierre-Louis

Des centaines de travailleurs haïtiens ont manifesté à Port-au-Prince, au Cap-Haïtien et à Ouanaminthe le mercredi 1er mai 2013 pour dénoncer l'inapplication de la loi portant le salaire minimum à 300 gourdes à partir de l'exercice fiscal 2012-2013 soit le premier octobre 2012, les mauvaises conditions de travail, les révocations arbitraires à l'intérieur de l'entreprise, le gaspillage des cotisations des travailleurs à l'ONA et tant d'autres abus dont sont victimes les ouvriers haïtiens dans les usines de sous-traitance des multinationales établies dans le pays. Ils dénoncent également la propagande mensongère du président Martelly faisant croire que son gouvernement a déjà créé 400 mille emplois, alors le chômage augmente aux yeux des responsables syndicalistes, le pays fait marche arrière. Ils exigent par contre la refonte du code du travail qui date de la dictature des Duvalier, un salaire minimum de 500 gourdes pour les ouvriers, celui des professeurs qui doit passer à 50.000 gourdes, de meilleures conditions de travail pour tous les travailleurs, l'accès à l'emploi, l'encadrement pour le secteur agricole qui devrait représenter plus de 80% de l'économie du pays, la protection sociale, la liberté syndicale et le respect des normes internationales du Travail.



Manifestation au Cap-Haïtien le mercredi 1er mai 2013 pour dénoncer l'inapplication de la loi portant le salaire minimum à 300 gourdes

De gauche à droite Laurent Lamothe, M. Sanon François, sculpteur, Michel Martelly et Paul Loulou Chéry, syndicaliste.

A Port-au-Prince, à l'appel d'une dizaine d'organisations syndicales parmi lesquelles figurent le syndicat des ouvriers du secteur textile et de l'habillement (SOTA), le Centrale Nationale des Ouvrières et Ouvriers Haïtiens (CNOHA), Batay Ouvriye (BO), la Confédération des Forces Ouvrières Haïtiennes (CFOH), la Centrale Autonome des Travailleurs Haïtiens (CATH), le Groupe d'Initiative des Enseignants en Lutte (GIEL), la Centrale Générale des Travailleurs Haïtiens (OCITH) et Secteur Syndical Haïtien (CSH). La marche a reçu l'appui de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et de la Confédération Syndicale des Travailleuses et Travailleurs des Amériques (CSA), dont sa représentante a accompagné les manifestants.

Entre-remps, le secrétaire général de la Confédération des Travailleurs Haïtiens (CTH), Paul Loulou Chéry *était à Damien où il a reçu une distinction au nom des travailleurs de la main du président* Martelly qui inaugurait une foire agricole et artisanale en cette occasion. Quelques heures plus tard, ce même Paul Loulou Chéry *était à la tête d'une dizaine de personnes qui faisaient brusquement leur apparition par devant la barrière d'entrée de Damien pour s'adresser gentiment à la presse, comme s'il organisait également une marche. C'était de la pire déma*gogie qui mérite d'être dénoncée avec la plus grande rigueur.

Rassemblés aux abords des locaux de la Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI), les manifestants se sont rendus devant le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). Au niveau de Drouillard, des agents du Corps d'intervention et de Maintien de l'Ordre (CIMO) ont bloqué la marche, attendant le passage du président, Michel Martelly ainsi que le Premier ministre, Laurent Lamothe et d'autres officiels qui se trouvaient à Damien pour l'ouverture d'une foire gastronomique.

Pendant une vingtaine de minutes, la marche a été stoppée, jusqu'à ce que les officiels aient laissé les lieux. Au passage du cortège présidentiel des slogans hostiles ont été lancés par les manifestants contre le président et le Premier ministre « Abas Martelly ! Abas Lamothe ! Arrêtez Degraff ! » Parvenus à destination, des syndicalistes ont, dans leur déclaration de clôture, exprimé la frustration des travailleurs, sauvagement exploités et violentés, selon eux, dans les parcs industriels.

« Les syndicalistes exigent un nouveau code du travail qui charrie les revendications de toutes les travailleuses et tous les travailleurs de ce pays agricole », a-t-on lu sur une banderole installée sur un véhicule accompagnant la marche. Ils demandent également aux autorités de « prendre de bonnes dispositions pour encadrer les agriculteurs » et favoriser la création d'emplois décents pour que les gens puissent travailler dans la dignité.

Comme d'habitude, plusieurs militants du secteur progressiste et populaire et des étudiants de l'Université d'Etat d'Haïti ont participé à cette marche en apportant leur solidarité aux revendications des travailleurs haïtiens et aux travailleurs du monde entier victimes du système d'exploitation à outrance et de la domination capitaliste. Le Premier mai est une date historique et importante pour les travailleurs partout et ailleurs dans le combat pour le respect de leurs droits et le changement total dans leurs conditions de vie et du statuquo. En Haïti, on a voulu faire passer cette date pour la fête de l'agriculture et du Travail pour essayer de masquer les véritables revendications des travailleurs. Les travailleurs doivent rester mobilisés, organisés, pour combattre ce système d'exploitation et de domination d'ici et d'ailleurs et libérer la classe ouvrière.

Sonnette d'alarme du député Sadrac Dieudonné

Commissions de Justice et de la Sécurité Publique de la Chambre des Députés et du Sénat, Organismes de Défense des droits humains,
Convention des partis politiques, Conseil National des partis politiques,
Collectif et Mouvement de l'Opposition, Fédération des Barreaux d'Haïti,
Association des Médias, Associations de Journalistes, Association des Magistrats, Fédération des Églises Protestantes d'Haïti, Organisations religieuses, Organisations de Femmes et Organisations conséquentes de la société civile

Concitoyennes, concitoyens,
Nous vous adressons cette lettre en notre qualité, d'abord, de citoyen responsable et de sentinelle vigilante de la jeune démocratie haïtienne, ensuite, en tant que député, donc représentant du peuple. Nous venons par la présente tirer la sonnette d'alarme sur un danger imminent qui plane sur la société haïtienne.

En effet, des pratiques aussi pernicieuses que destructrices pour la démocratie sont venues, dans les temps récents et dans la ville historique et attentive des Gonaïves, corroborer l'assertion déjà largement avérée que l'Administration Martelly-Lamothe, loin de favoriser l'épanouissement d'un État de droit comme elle le proclame démagogiquement, fragilise plutôt le droit et la justice et met en péril les libertés individuelles.

Nous en voulons pour cas d'étude l'arrestation illégale et la détention arbitraire de trois directeurs d'école aux Gonaïves, le 24 avril 2013, sous le prétexte fallacieux de détournement de fonds de la PSUGO, et, qui plus est, la séquestration de deux d'entre eux, en dépit et au mépris de deux décisions de justice ordonnant leur libération immédiate avec exécution provisoire sans caution et sur minute, nonobstant toutes les voies de recours.

Le **Révérend Roosevelt Augustin, les sieurs Emmanuel Baptiste et Délinois Dalencourt** ont été arrêtés par **le commissaire du Gouvernement près le Parquet du tribunal de première instance des Gonaïves, Me Enock Géné Génélus**, hors de toute attestation de flagrant délit et sans mandat, donc arbitrairement et illégalement, en violation des articles 24.1 et 24.2 de la Constitution. En témoigne le rapport du suppléant juge de paix de la section nord des Gonaïves en date du 24 avril 2013, cru jusqu'à inscription en faux.

Ces arrestations se révèlent d'autant plus arbitraires et illégales qu'elles sont en flagrante contradiction avec les clauses du contrat liant les directeurs d'école et l'État haïtien. Ce contrat stipule de façon péremptoire : « Le MENFP se réserve EXCLUSIVEMENT le droit de prendre des sanctions contre tout établissement scolaire qui aurait dérogé aux engagements pris. » (articles 5 et 7 combinés).

De plus, la liste EXHAUSTIVE des sanctions est clairement établie :

a) la réduction de la troisième tranche sur rapport d'enquête d'une firme de vérification engagée par le MENFP (art.3);

b) la demande de restitution des fonds non justifiés par simple notification écrite (art.5 et 6);

c) le non-renouvellement du contrat l'année suivante en cas de non-respect des articles 4, 5, 6 et 7 (art.2);

d) le retrait pur et simple de l'établissement scolaire du programme de subvention, c'est-à-dire la résiliation unilatérale du contrat par simple notification écrite (art. 5 et 6).

Il faut noter, au regard de l'article 3 de ce contrat, que les directeurs d'école incriminés n'ont même pas encore reçu cette troisième tranche du montant prévu, et en ce qui concerne le révérend Roosevelt Augustin, le retrait de la deuxième tranche n'est même pas encore effectué. Ce qui montre la mauvaise foi et la volonté de nuire de l'autre partie contractante.



Sadrac Dieudonné

Donc, au regard de ce contrat imposé sans discussion aucune par l'État haïtien et accepté par les directeurs d'école, aucune latitude n'est laissée ni au tribunal de droit commun ni à l'ULCC d'intervenir en cas de mésentente entre les parties. D'autant que l'article 925 du Code civil fait de ce type de contrat une loi audessus de toutes autres pour les parties concernées : l'État et les directeurs d'école. Cet article dispose : « Les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites. Elles ne peuvent être révoquées que de leur consentement mutuel, ou pour les causes que la loi autorise. Elles doivent être exécutées de bonne foi. »

Devant une injustice si criante, le **Révérend Roosevelt Augustin et le sieur Emmanuel Baptiste** ont introduit une action en *habeas corpus* pour arrestation et détention arbitraires et illégales, conformément aux articles 24.1, 24.2 et 26.2 de la Constitution.

Le juge Béry Petit-Frère, qui faisait office de doyen ai du tribunal de première instance des Gonaïves, a rendu une ordonnance en date du 26 avril 2013, ainsi stipulée : « [...] Déclarons arbitraire et illégale l'arrestation du Révérend Pasteur Roosevelt Augustin et du sieur Emmanuel Baptiste aux termes des dispositions de l'article 24 de la Constitution. Ordonnons en conséquence leur libération immédiate aux termes des dispositions des articles 26.1 alinéa 2, 26.2 et 27 de la constitution de 1987 [...]. Ordonnons l'exécution provisoire sans caution, sur minute, de la présente ordonnance, nonobstant appel, pourvoi en cassation et défense d'exécuter, conformément aux vœux des articles 758 du Code de procédure civile et 26.2 de la constitution [...].» (Appert l'ordonnance du 26 avril 2013).

Quant au commissaire du Gouvernement, au lieu d'exécuter cette décision de justice, il y a plutôt formé opposition. Quoiqu'il ne fût pas en droit de s'opposer à ce jugement, les détenus ont accepté de jouer le jeu. Le jour de l'audition de l'affaire pour vider l'opposition, le commissaire du Gouvernement a brillé par son absence, incapable d'affronter le regard réprobateur du monde de la basoche et des assistants avisés qui remplissent toujours les salles d'audience aux Gonaïves. Et le juge, dans une autre décision datée du 2 mai 2013, a maintenu « la susdite ordonnance en date du 26 avril 2013 pour PRODUIRE SON PLEIN ET ENTIER EFFET » tout en la déclarant « exécutoire sur minute, NONOBSTANT TOUTES LES VOIES DE RECOURS » (appert l'ordonnance datée du 02 mai 2013).

Malheureusement, jusqu'à présent, Me Enock Géné Génélus, se croyant encore à l'époque révolue où la volonté du Chef autocrate supplantait les lois de la République, où le politique tenait le juridique en échec, fait, selon ses propres termes, « obstacle aux jugements illégaux ». Qui donc a établi le commissaire Génélus juge de révision des jugements rendus par des magistrats compétents? Même les moins avisés savent que seule une décision de justice rendue par un juge compétent peut anéantir une décision judiciaire contestée. Ce faisant, Me Génélus fait carrément obstruction à la justice et commet un inacceptable déni de justice, sur les instructions de son chef hiérarchique, le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Me Jean Renel Sanon, avec qui il avait donné une conférence de presse conjointe à Port-au-Prince le jour même des arrestations arbitraires et illégales.

Si l'État seul a le pouvoir de fixer les règles de comportement et d'en imposer légitimement le respect, il ne peut le faire que dans les conditions préalablement établies; et il ne peut surtout pas se donner le droit de les violer lui-même. Quand l'État agresse les libertés individuelles des citoyens et citoyennes, quand il se substitue à la loi et recourt à la force pour faire illégalement obstacle aux décisions des magistrats compétents, comme le fait le commissaire Génélus avec le soutien inconditionnel du pouvoir Exécutif, il y a de quoi s'inquiéter pour la survie de la démocratie, il y a matière pour alarmer et alerter tous les citoyens et citoyennes soucieux du respect des droits humains. Car, en dehors du strict respect de la loi et des décisions de justice par ceux qui sont placés pour les faire exécuter, il n'y a ni justice ni État de droit. Or, l'absence de justice est « l'arme la plus meurtrière pour l'espèce humaine ».

Et en ce qui concerne précisément le Révérend Pasteur Roosevelt Augustin, tous les faits concordent pour certifier son statut de prisonnier politique, étant vice-président du Mouvement Chrétien pour une Nouvelle Haïti (MOCHRENHA), candidat déclaré à la Mairie des Gonaïves et s'étant montré très critique vis-à-vis du pouvoir en place.

A noter qu'aucun juge n'examine pour l'instant le dossier des trois (3) directeurs d'école. Car ces derniers avaient récusé, pour suspicion légitime, le juge d'instruction à qui le dossier a été promptement acheminé par les soins hâtifs du commissaire du Gouvernement dans le dessein de faire obstruction à l'exécution de la première décision judiciaire favorable à deux des détenus. Cf. les actes de récusation.

Concitoyennes, concitoyens, la bataille pour la démocratie et l'État de droit n'est jamais gagnée définitivement, tant il est vrai que la démocratie est une création continue. Les tentations malsaines de revenir aux temps des baïonnettes et de traîner dans la boue de la tyrannie et de l'inhumanité les principes républicains resurgissent périodiquement. L'exemple est actuellement sous nos yeux. Car l'Administration Martelly-Lamothe essaye de revenir lentement mais sûrement avec les abjectes pratiques politiques duvaliéristes. Dans ces conditions, seules la vigilance et l'action citoyennes pourront les combattre efficacement et les étouffer sous le maillet impérial et souverain de la Constitution et de la loi.

Recevez, concitoyennes, concitoyens, nos salutations hautement patriotiques.

Me Sadrac Dieudonné
Avocat, Député du peuple élu sous la bannière du MOCHRENHA pour la circonscription des Gonaïves
Port-au-Prince, le 6 mai 2013

AVIS JUDICIAIRE

PAR CES MOTIFS, le Tribunal, après examen et sur les conclusions conformes du Ministère public, accueille l'action de la requérante pour être juste et fondée ; maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à l'audience susdite ; pour le profit du défaut ; déclare fondé ladite action ; admet le divorce de la dame Marc Eddy COURTOIS,née Maguilène GOUIN d'avec son époux Marc Eddy COURTOIS,pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'époux ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Miragoâne de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du jugement à intervenir du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peines de dommages et intérêts en vers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Mikerlange PIERRE de ce Tribunal pour la signification du présent jugement ; compense les dépens.

DONNE DE NOUS, Me. Rubin SYLVESTRE, juge du Tribunal de Première Instance de Miragoâne en audience publique et en ses attributions civiles de divorce du Mardi dix-neuf (19) février deux mille treize (2013) à trois heures cinquante (50) minutes de l'après-midi ; En 210ème de l'Indépendance, en présence du ministère public représenté par Me. Nestac FRANCOIS, Av. Subs, Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du greffier, sieur Emmanuel Désir, du siège.

Il est ordonné…
En foi de quoi …
Ainsi signé ….

Pour expédition conforme collationnée
Emmanuel DESIR, Greffier
Me Pierre Antoine LOUISSANT. Off. Civ
Me Nestac François, Av.Mag.

Kriminalite ak Zak briganday "Lepolis" ak Bandi Legal nan Komin Grangwav

Jou ki te madi 6 Me 2013 la, li te anviwon 3zè pm nan palman an, espesyalman nan Chanm Depite a, palmantè yo te reyini an asanble ekstrawòdinè. Se konsa depite 3zyèm sikonskripsyon Grangwav la, Joseph Franck LAPORTE te mande lapawòl pou l te esplike zak kriminèl k ap pase nan komin li an. Depite a fè konnen gwoup paramilitè Lepolis yo ak Bandi legal yo ap sasinen moun lajounen kou lannwit.

Li te montre foto yon jènfi ri rele Dondy ki mouri rache. Sa k pi rèd kriminèl yo te mete dife sou li tou. Li denonse anpil zak ensekirite pouvwa Michel Martelly a pote bay moun Grangwav tankou : sasinay, kadejak, vyòl, vòl ak distribisyon zam pou simen panik ak laterè nan mitan popilasyon an.

Devan tout kòlèg palmantè yo, depite a te site non Georges Racine ak Ansyen Minis Enteryè a Ronsar St Cyr ki gen abitid vin distribye zam bay Bandi Legal yo ak manm kò Lepolis li yo, ki kounye a se sèl kòk chante nan komin lan. Depite a mande ak tout Palmantè yo pou yo pote l konkou, pou senpatizan l, zanmi l ak fanmi l ki nan mawon.

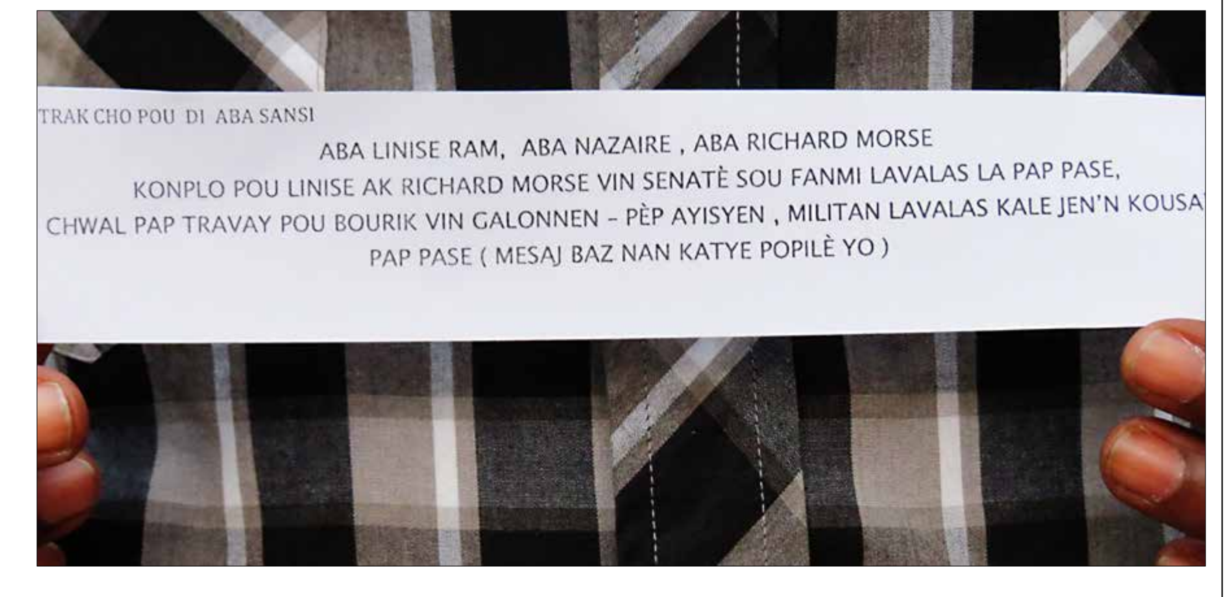
Se gras ak Direksyon Depatmantal Lwès nan Polis Nasyonal Ayiti a (DDOPNH) ki rive sove lavi yo plizyè fwa, Li lonje dwèt sou pouvwa Martelly a ki pa chwazi mete sekirite nan Komin nan, paske se bandi legal ak Lepolis ki ranplase PNH la k ap fè sa yo vle, jan yo vle, lè yo vle. Depite a ap mande: Jistis ak reparasyon pou fanmi Dondy.



Depite Joseph Franck LAPORTE k ap montre foto Dondy yon jènfi kriminèl yo rache epi met dife sou li nann Grangwav

Tercier Daniel ak Wendel Polynice

Men yon trak baz lavalas yo mete nan lari nan peyi a



Carline Génélus, pitit komisè gouvènman Gonayiv la, pran yon bal nan tèt

Vandredi 3 me ki sot pase a, Carline Génélus, 13zan, pitit komisè gouvènman Gonayiv la, rive pran yon bal nan tèt pandan li te nan lakou lakay li.

Komisè gouvènman an, Mèt Hénock Génélus, lonje dwèt sou depite Sadrack Dieudonné ak ansyen depite Arsène Dieujuste kòm moun ki ta responsab zak vyolans sa a sou fanmi l paske li di mesye sa yo se patizan pastè Roosevelt Augustin. Mèt Génélus fè konnen depi kèk tan li t ap resevwa menas nan men 2 mesye depite sa yo poutèt lajistis te site pastè a nan zafè vòl ki ta fèt nan pwogram eskolarizasyon inivèsèl, gratis ak obligatwa yo rele PSUGO a.

Depite Sadrack Dieudonné ak Arsène Dieujuste, bò kote pa yo, pa pran akizasyon komisè a pou serye. Mesye Dieujuste ki se youn nan avoka pastè Augustin, di se yon fason pou komisè a bouye pis sou ensidan an ki fè li akize yo. Dapre sa Dieujuste di se ta va youn nan ajan sekirite komisè Génélus menm ki blese ti pitit la, menmlè se yon aksidan paske li pa fè espre. Men li panse se pou Hénock Génélus kite lajistis fè travay li nan chèche konnen kòman Carline fè rive pran bal sa nan tèt.

Ensekirite : avoka Frantz Edouard mouri anba kout manchèt

Frantz Edouard mouri lakay li nan jou ki te samdi 4 me ki sot pase a. Yo jwenn kò li rache anba kout manchèt nan yon sitèn dlo lakay li nan Delmas 18, zòn Sanfil, daprè sa ansyen madanm li Elsie Hérissé fè konnen.

Lapolis mete lapat sou 6 ansyen prizonye

Nan plizyè operasyon lapolis te fè nan zòn Petyonvil, Kenskòf ak Laboul nan fen semèn pase a, 6 moun ki te sove nan prison retounen jwenn arestasyon yo. Chèf Pakè Pòtoprens nan, Mèt Luckmane Delille site non 4 nan yo. Li anonse Lapolis te bare Richardson Baptiste ak Pedro Levensky ap fouye moun ki t ap pase, alòske Mackenson Bassinette ak Rony St-Eloy yomenm akize kòm moun ki te kidnape yon etranje.



« Véritable con »

Je parle évidemment créole
Je respire bien en créole
Je vibre surtout en créole
Il m'arrive cependant
De fredonner en dansant
Que dis-je me déhanchant
Et en plein soleil couchant
« Way manman! »

II
Quand je me mets à crier
« Woy! Kouman nou ye! »
Je suis dans le protocole
De notre succulent créole
Et je suis bien dans ma peau
Quand je dis des gros mots

III
Je te vois espèce de pervers
Rechercher de ces vilains vers
A faire piquer une crise de nerfs
Tourne tes trippes à l'envers
Elles sont pleines de solitaires
Qui sont encore très solidaires
En lieu et place de ton hougan
Qui te mettrait en pimpant
Ton toubib qui te gruge
Te prescrira un vermifuge

IV
Je ne suis certainement pas fou
En disant sur un ton très mou
« Tue-moi chouchou! »
Demande donc à Alfredo
Dans tout son long credo
S'il existe de plus doux mot

V
Je fais l'amour en créole
De manière plutôt frivole
Et elle me dit mine de rien
« Chéri plen bol mwen! »

VI
Toute ma vie est créole
Et je veux mourir en créole
Il n'y a rien de très drôle
Car ce n'est pas une parabole
Encore moins une vaine parole
Je voudrais qu'on me décolle
De cette satanée farandole

VII
Je n'ai jamais eu la frousse
De dire dans sa frimousse
« Ala ou fout dous »
Car la douceur réelle
Dans sa langue maternelle
S'exprime beaucoup mieux
Et fait bien plus sérieux

VIII
T'es doux t'es gros t'es bon
Cela me fait tourner en rond
Dis! ai-je l'air tellement con
Que je vais m'évanouir
Au premier faux soupir

IX
Je me perds en conjectures
Et avec toutes ces fioritures
Tant pis si je me fais maudire
Car ce que j'aimerais te dire
Si tu es d'abord haïtien
Et non canado-haïtien

X
Je voudrais tout faire en créole
Admirer nos beautés créoles
Leur dire qu'elles sont superbes
Même si des mauvaises herbes
Laisseraient croire le contraire
Elles n'auront pas à s'en faire

XI
Avant l'âge de l'andropause
Je voudrais faire une pause
En poésie ou en une belle prose
Parce qu'il faut qu'on en cause
Pouvoir bien écrire en créole
Une cantate à mon idole
Hélas mon écriture bidon
Fait de moi un véritable con

Serge H. Moise av.







SOS en faveur de Christine Lamour



Madame Christine Lamour

Par J. Fatal Piard

Le vendredi 3 mai dernier, l'on célébrait la journée mondiale de la Liberté de la Presse. Pendant que le gouvernement feint de faire de l'éducation son cheval de bataille, dans les lycées et écoles nationale, c'est pourtant la pagaille. Les professeurs, à l'instar de ceux du Lycée Antoine Izméry de Delmas 33 se font beaucoup plus remarquer par leur absence que par leur présence.

Sachant que ces instituions sont fréquentées exclusivement par les laissés pour compte, nous sommes intervenus à une station de radio de la capitale pour dénoncer cet état de fait. Pendant que nous y étions nous avons remarqué une dame marchant péniblement. C'est alors qu'engageant une conversation avec elle, qu'elle nous a expliqué son calvaire suite à un accident de voiture.

« Je ne saurais jamais oublier cette triste date du 26 novembre 2006. Je rentrais chez moi à l'avenue Poupelard. Remontant la ruelle Chrétien, j'ai été sauvagement heurtée par une voiture qui allait en sens inverse et qui m'a renversée. En dépit des interventions des riverains de la zone le conducteur a réussi à prendre la fuite ainsi que la voiture. Outre mon […] droit violé, mon fémur droit a été aussi sectionné. J'ai aussi été fracturée à la tête », s'est-elle lamentée.

La victime a poursuivi pour nous faire part du coût exorbitant des interventions chirurgicales. Et, point n'est besoin de vous expliquer sachant déjà l'inconscience hypertrophiée de ces vendeurs de services médicaux aux plus offrants. La pauvre Christine continue de remuer ciel et terre pour qu'elle puisse trouver l'argent pour pouvoir payer une nouvelle intervention. Parallèlement, le propriétaire de la maison qu'elle habite après une année de patience ne veut plus rien entendre.

« La première intervention a couté quatre cents mille (400,000.00) gourdes. Je devais en subir une autre depuis bien longtemps. Mais, ma situation économique précaire ne me permet pas de payer à moi seule deux cents soixante mille (260,000.00) gourdes. Quand on sait que j'ai quatre enfants à nourrir, loger, habiller et répondre aux constantes obligations scolaires. Qui pis est, c'est à moi qu'il revient la responsabilité de subvenir à tous les besoins de ma mère octogénaire, qui, en plus souffre aussi d'hypoglycémie».

En ces termes a poursuivi sur un air désespéré Christine Lamour, ne sachant à quel saint se vouer elle nous a confié que son mari et son père sont morts à l'occasion du séisme dévastateur du 12 janvier 2010. D'intenses démarches entreprises lui ont permis de rencontrer plusieurs autorités dont des parlementaires et des ministres. Comme l'on pouvait s'y attendre elles n'ont fait que la berner jusqu'à ce qu'elle s'en soit lassée.

Pour pouvoir subir la nouvelle intervention chirurgicale Madame Christine Lamour fait appelle à la bonne foi de ceux et celles qui peuvent l'aider à aller à Cuba. L'on est unanime à admettre, contrairement à ce que veulent faire croire les agents de l'impérialisme, que la république socialiste de Cuba reste l'un des rares pays d'Amérique où les gens ne sont pas traités comme des détritus comme c'est souvent le cas chez nous.

Le système, en dépit des contraintes économiques de toutes sortes imposées par l'empire vampire, s'est arrangé pour que chaque personne ait accès aux soins de santé au logement, à l'éducation et à l'éducation. Alors, vous qui ne cessez de claironner avec la carte rose l'on a tous et toutes droit aux soins de santé, le temps d'agir est venu. Si vous voulez ne plus être *Aloral,* c'est une occasion propice d'atterrir en venant au secours de Christine Lamour.

Au moins vous aurez fait œuvre qui vaille. Et tout le monde se rendra à l'évidence que le gouvernement travaille réellement. C'est dans cette logique qu'Haïti Liberté, la voix des déshérités a lancé ce SOS en faveur de Madame Christine Lamour. Quiconque a l'amabilité de lui venir en aide aurait fait œuvre qui vaille. Entendez donc le cri de cette mère de 4 enfants qui est souffrante et volez donc à son secours. En attendant d'implanter dans le pays un système à penchant socialiste qui saurait traiter chaque personne avec toute la dignité qui lui est due, autrement dit **kote tout moun se moun,** vous pouvez contacter Madame Christine Lamour au 48 76 25 10. Elle a vraiment besoin de votre aide oh combien précieuse.

Quand les bandits légaux font loi !

Par Isabelle L. Papillon

Durant ces derniers jours, l'insécurité, la criminalité, le banditisme et la grande violence font rage un peu partout dans le pays. Ce phénomène récurrent frappe à la porte de divers secteurs et dans plusieurs zones. Des agents de la Police Nationale d'Haïti (PNH) étaient la cible des bandits légaux opérant pour des proches du pouvoir Tètkale de Martelly-Lamothe.

C'était le cas du policier Jean Richard Hertz Cayo tué par des bandits à Savanne Pistache, une localité située à Carrefour-feuilles, Sud-Est de la capitale, le jeudi 2 mai 2013. Jean Richard H. Cayo était un témoin oculaire de l'incident qui a abouti à l'assassinat crapuleux du policier Walky Calix le 17 avril 2012. Il faisait partie de la patrouille commandée par la victime.

Le 21 mars dernier, un autre policier, Marcelin Jevousaime a été la cible des bandits. Il a été atteint de trois (3) projectiles à Carrefour. Il est actuellement à Cuba où il reçoit des soins. Deux (2) députés, Rodriguez Séjour et N'Zounaya Bellange Jean-Baptiste, membres du bloc des parlementaires sous payroll du palais national (PSP) ont été inculpés par le Cabinet d'instruction qui demande la levée de l'immunité de ces derniers, pour qu'ils répondent par devant les tribunaux de leur forfait. Une commission spéciale a été déjà formée à la chambre des députés pour plancher sur ce dossier. En dépit du secret de l'instruction, le juge Wilner Morin en charge du dossier a rendu une ordonnance qui autorise les membres de cette commission à consulter les actes de l'instruction.

A Pétion-ville, le mardi 30 avril dernier, le docteur en Philosophie, professeur à l'Université du Canada et homme d'affaire Guy Maximilien a été victime d'une attaque à l'angle des rues Rigaud et Faubert. Il a été atteint de plusieurs balles de bandits au moment où il venait d'effectuer une transaction dans une succursale de banque.

A Delmas 18, Me. Marie Bertoland Frantz Edouard un employé du Sénat de la République a été assassiné, le vendredi 3 mai par des bandits sans foi ni loi. Le jeudi 2 mai, dans le quartier de Boston, à Cité Soleil, des bandits de l'armée rose ont assassiné lâchement le nommé Mackenson, au moment où il venait de chercher son enfant à l'école. Les habitants de ce grand bidonville ont accusé ces hommes de main de Martelly dans l'assassinat de ce militant Lavalas. « Ce sont les membres de l'armée rose de Martelly qui tuent à Cité Soleil. Il n'y a pas de conflit de groupe armé à Cité Soleil. Ils voulaient intimider les habitants de la Cité parce qu'ils voyaient qu'on est en train de se mobiliser pour accompagner pacifiquement le président Jean-Bertrand Aristide au Cabinet d'instruction, le mercredi 8 mai. », a déclaré un habitant de la Cité.

Durant le week-end du 4 et 5 mai, les actes de violence ont fait trois (3) morts et six (6) blessés à Cité Soleil. L'agent de facto de l'exécutif, Jean Ronald Coby a dénoncé de son cote des Organisations non gouvernementales (ONG) évoluant dans la commune qui, a-t-il dit, ont fourni des armes à feu à des groupes de jeunes de la cité pour se battre entre eux à des fins mesquines. « Très souvent les jeunes ne savent même pas pourquoi ils se battent. Ils s'entretient dans l'ignorance. Les vrais coupables sont ceux-là qui ont des intérêts et qui prennent plaisir à les armer. C'est une situation inacceptable », déplore le maire de facto, promettant par ailleurs de révéler les noms de ces ONG à l'issu d'une enquête en cours à cette fin

Aux Gonaïves, au Nord du pays, suite à un incident malheureux le mardi 30 avril, entre un chauffeur de taxi moto et une patrouille policière, des milliers de personnes sont descendus dans les rues pour protester contre des arrestations arbitraires. Ils ont mis des pneus enflammés paralysant toutes les activités dans la Cité de l'indépendance. Le vendredi 3 mai, un autre incident s'est produit aux Gonaïves. L'un des enfants du commissaire du gouvernement des Gonaïves Enock Génélus a été blessé par balles, au moment où elle jouait dans la cour de sa maison.

Carline Génélus, âgée de 13 ans, aurait reçu un projectile au niveau de la poitrine et se trouve actuellement dans un état critique, dans un hôpital à Saint-Marc. L'acte aurait été commis par des inconnus. A rappeler qu'une autre fille du commissaire avait été enlevée récemment. Elle a été relâchée par la suite par ses ravisseurs.

A Grand-Goâve, Sud d'Haïti, des scènes de violence ont déjà fait plusieurs morts et des dégâts matériels. La résidence de l'ancien directeur de la mairie de cette ville Willio Zamor a été incendiée par des partisans d'un groupe armé proche du pouvoir en place. L'ex-maire de la ville Yvon Salam et l'ancien directeur de la mairie, Willio Zamor se sont vus forcés de quitter la ville sous haute protection de sécurité de la Police. Le mercredi 1er mai, la résidence privée du maire de Grand-Goâve a été attaquée par des hommes lourdement armés. Son garde du corps a été tué. Les autorités locales sont sur pied de guerre contre les bandits. Elles annoncent des mesures visant à recouvrer le calme dans la commune.

Le nouveau cartel municipal de Grand-Goâve installé le 4 avril dernier n'arrive toujours pas à fonctionner comme il se doit en raison des scènes de violence qui perdurent dans la commune. Le juge suppléant de Grand-Goâve, Me Vogly Louis a indiqué avoir procédé à l'arrestation de cinq (5) présumés bandits dans le cadre du conflit entre deux groupes rivaux ayant provoqué un climat d'insécurité grandissante depuis quelques jours dans la commune.

« Les bandits n'ont pas de chance. Quel que soit l'individu qui entend créer du désordre à Grand-Goâve, il sera traqué et conduit par devant la justice. Nous n'entendons pas tolérer du désordre dans la commune », a-t-il laissé entendre.

Rappelons qu'un agent de sécurité rapproché du député et de l'ancien maire de Grand-Goave, Dondy Rosena a été assassiné à coups de machettes par des individus. Ce qui avait donné lieu à une importante manifestation perturbée par des jets de pierres.

Dans d'autres zones du pays, des paysans ont été tués à l'arme blanche, comme c'était le cas, à Thomassique, une commune du département du centre. Le jeudi 2 mai, Carlo Morette a mis fin à la vie de Rosevelt Zenith, suite à une discussion de Match de football.

Des scènes de violences, des actes de banditisme et de criminalité gagnent du terrain un peu partout dans le pays. Certains voient dans ce phénomène qui tend à se généraliser les mains invisibles des proches du pouvoir Tètkale pour semer les troubles dans le pays dans l'objectif de cacher son échec ou de donner d'autres préoccupations au peuple haïtien qui vit actuellement dans la misère, la faim et la pauvreté. Ces derniers jours, de graves accusations de corruption, de trafic de drogue, de persécution politique, de gabegie administrative ont été constamment portées contre le pouvoir en place qui devient de plus en plus agressif. Il passe à l'offensive pour intimider la population.

Des Dominicains impliqués dans le vol de bétail à la frontière

Des civils dominicains armés ont traversé la frontière et emporté plusieurs têtes de bétail à Calimète/Source rouge, non loin de Gabourette, localité frontalière de Baptiste, dans la commune de Savanette (Centre), a appris le GARR.

« Nous sommes souvent victimes de ces abus qui se répètent à Baptiste sans l'intervention des autorités locales. Nous n'avons personne pour nous défendre. Regardez comment ils ont volé mes cinq (5) animaux.», s'est plaint Saint Filstoine Ercy qui a perdu 4 bœufs et un mulet, le 18 avril 2013.

Ce jour-là, Il était aux environs de 10 heures du matin quand une cinquantaine de Dominicains armés de machettes et de pistolets, avaient traversé la frontière haïtiano-dominicaine notamment à Calimète/Source Rouge. Ces assaillants ont tiré dans toutes les directions pour effrayer la population et finalement emporté plusieurs têtes de bétail, a déclaré Genèse St Valin, membre du Comité des Droits Humains (KDM) du Réseau Frontalier Jeannot Succès de Baptiste.

Plusieurs paysans ont dénoncé ces actes d'abus répétés et provoqués par des ressortissants dominicains qui, disent-ils, investissent de temps à autre cette zone frontalière pour semer la panique et voler les animaux des paysans dans l'indifférence des autorités locales.

Les Dominicains impliqués dans cette opération de vol de bétail déclarent avoir agi en représailles, selon les déclarations du promoteur de Droits Humains du RFJS. Le représentant du RFJS a dit craindre la répétition de ces actes d'abus, car les agresseurs dominicains ont promis de revenir sans délai dans la zone. Cette situation effraie les riverains et incite beaucoup d'entre eux à fuir vers d'autres localités par crainte d'être victimes, a-t-il informé.

En 2012, rappelle l'éleveur Saint Filstoine Elcy, un paysan haïtien avait été atteint d'un projectile tiré par un Dominicain qui était venu voler des



L'élevage d'animaux à la frontière haïtienne

têtes de bétail appartenant à des paysans de Baptiste.

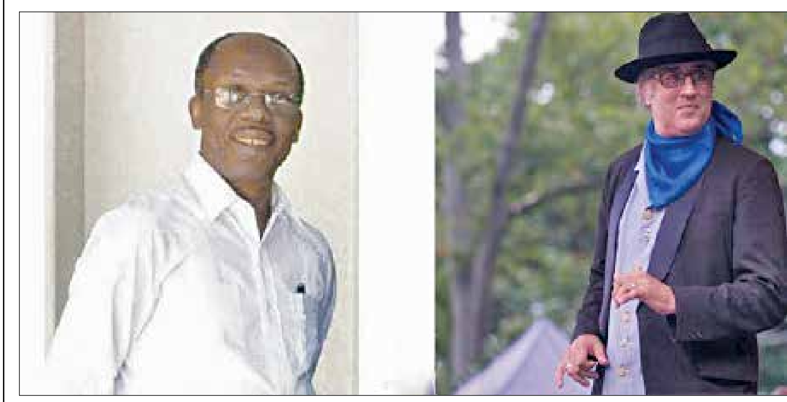
A noter que le mois d'avril 2013 a été marqué également par des incidents à la frontière du Sud-Est. (Anse-a-Pitres/Pedernales).

Une situation de panique avait régné au portail frontalier d'Anse-à-Pitres/Pedernales, le vendredi 19 avril, jour de marché. Des jets de pierres et de tessons de bouteilles étaient lancés dans les deux directions. Des tirs nourris avaient été entendus du côté dominicain et des commerçantes haïtiennes, dans la hâte de se mettre a couvert, avaient laissé leurs marchandises qui allaient être livrées au pillage, informait le porte-parole de la Coordination Nationale du Réseau Frontalier Jeannot Succès (RFJS), Georges Joseph. « Nous sommes à la merci de Dieu au marché frontalier. Car il ne se passe pas trois semaines sans que les militaires dominicains ne sèment la pagaille à la frontière, avaient déclaré quelques-unes d'entre elles. »

A l'origine de l'incident du 19 avril, la confiscation par des militaires dominicains de (2) bateaux de pêche (Koralen) haitiens, deux (2) moteurs qui s'y trouvaient et cinq (5) boites de conserve de fruits de mer au cours du mois de mars 2013. En représailles, les Haïtiens avaient confisqué un mini-camion Daihatsu, qui transportait des vêtements usagers à la frontière d'Anse-à-Pitres. Par la suite, les Dominicains avaient confisqué à nouveau un camion Daihatsu appartenant à des Haïtiens. Une entente avait été finalement trouvée et les activités avaient repris non sans laisser planer des suspicions sur de prochains motifs de tension dans cet espace commun.

Le GARR tient à attirer l'attention des autorités sur ces incidents répétés à la frontière et qui interpellent l'Etat haïtien pour une autre gestion de l'aire frontalière plus efficace et respectueuse des droits humains des citoyens/citoyennes, notamment de leurs droits économiques.

Aristide veut relancer son parti politique



L'ex-Président Jean Bertrand Aristide et Richard Morse

À l'heure où Haïti se prépare à des élections législatives partielles et locales, l'ancien président haïtien Jean-Bertrand Aristide tenterait de reconstruire son parti politique, selon un important hôtelier du pays.

Richard Morse, directeur du populaire Hôtel Oloffson, a déclaré dimanche avoir rencontré M. Aristide à trois reprises ces deux dernières semaines. Ils ont discuté de la possibilité que son épouse, Lunise Exum Morse, puisse briguer un siège de sénatrice sous la bannière du parti de M. Aristide, lors d'un scrutin prévu d'ici la fin de l'année. Les Morse ont également rencontré un leader du parti de Jean-Bertrand Aristide, Famille Lavalas.

Selon M. Morse, l'ancien président effectue un retour sur la scène politique et tente de s'assurer une équipe de qualité à ses côtés. Selon lui, l'homme estime que son parti devrait jouer un plus grand rôle et unir le peuple haïtien.

Les propos de l'hôtelier ne sont que la dernière rumeur voulant que les ambitions politiques de M. Aristide soient sur le point de se concrétiser. L'ex-président est de retour en Haïti depuis mars 2011, et avait alors vertement critiqué les responsables des élections pour avoir exclus son parti du scrutin, mais s'était ensuite évanoui dans la nature. Selon ses partisans, il concentre depuis ses efforts à reconstruire l'Université de la Fondation Aristide.

M. Aristide devrait faire une apparition publique ce mardi, la première depuis ses brèves remarques aux côtés du président Michel Martelly, en 2011. L'homme doit se rendre au à un tribunal pour répondre aux questions d'un juge concernant l'assassinat d'un journaliste.

Haïti devait tenir des élections législatives et locales à la fin de 2011, mais des luttes intestines avaient empêché la formation d'un conseil électoral jusqu'au mois dernier.

Le Devoir 6 mai 2013

Quel temps fait-il?

Par Jose Clément

Il fait un temps de chien sur Haïti. Il pleut à grosses gouttes. Le baromètre politique haïtien nous indique que l'éclaircie tant attendue depuis deux ans n'est pas pour demain. Les choses se compliquent tellement que la République se perd en déclarations, conjectures et en rumeurs les plus folles et les plus farfelues.

Tout d'abord, le scoop vient de l'Ambassadrice des Etats-Unis accréditée à Port-au-Prince, Pamela White qui annonce que les élections haïtiennes ne seraient probablement pas pour la fin de cette année. Elle a fait cette déclaration sur la Voix de l'Amérique la semaine, suggérant une refonte de la Constitution afin d'éviter des élections à répétition. La diplomate américaine a enfoncé tout simplement le clou, sans pourtant préciser laquelle Constitution qui mérite d'être amendée. Car, il y en a plusieurs en circulation. C'est cette même ambassade qui a été la première à se réjouir de la désignation par la Commission Bicamérale Parlementaire de ses trois représentants au sein du Conseil Electoral. Dans ce communiqué rendu public durant la semaine du 16 mars 2013, la représentation diplomatique des Etats-Unis en Haïti qualifiait cette étape de "pas important" vers l'organisation d'élections notamment pour les dix sièges vacants au Sénat.

Cette annonce survient au moment où le Collège Transitoire du Conseil Electoral Permanent (CTCEP) annonce la formation d'une commission de six membres devant tabler sur l'avant-projet de loi électorale régissant les prochaines joutes électorales dont aucune date n'a jusqu'ici été fixée. Lors d'une conférence de presse le 2 mai, le président de l'Institution Electorale, Emmanuel Menard, n'a pas jugé bon de dire à la population si elle aura droit à des élections crédibles et inclusives à la fin de cette année. En ce qui a trait à la possibilité éventuelle d'utiliser le vote électronique lors des prochaines compétitions, M. Ménard n'a pas tout expliqué à la population sur les raisons de ce choix à la fois couteux et très compliqué en termes d'exploitation et d'utilisation pratiques. L'utilisation de la machine électronique n'exclut pas la possibilité de fraudes massives lors de ces joutes. Au contraire, il est un moyen très raffiné et rapide, sans coup férir, de programmer à l'avance le cerveau de la machine afin de donner des résultats dirigés.

Cette idée de vote électronique n'est pas nouvelle. Elle a été déjà agitée au point qu'une délégation de membres du CEP de 2006 conduite par le Conseiller d'alors Rosemond Pradel s'était déjà rendue au Brésil aux fins d'information sur le projet. Pourquoi une autre délégation doit se rendre à nouveau en terre étrangère pour les mêmes raisons ? Dans le cadre du suivi administratif, un rapport de voyage doit nécessairement exister dans les archives de l'Institution. Ceux qui avaient effectué cette mission sont là et prêts à partager leurs expériences et leurs expertises. Pourquoi ne pas les consulter ? Il s'agit d'une perte



L'Ambassadrice des Etats-Unis accréditée à Port-au-Prince, Pamela White qui annonce que les élections ne seraient probablement pas pour la fin de cette année

de temps et d'argent. Dans ce genre de dynamique, il faut payer les billets d'avion, l'hébergement à l'Hôtel et per diem pour chaque membre de la délégation. Tout ceci aux frais d'une République qui s'écroule sous le poids d'un système de népotisme et de gabegie plus que séculaires. S'agit-il d'une stratégie visant à retarder la tenue des élections ? Les acteurs politiques et le peuple haïtien doivent se montrer vigilants.

M. Ménard, le nouvel homme fort du CEP dominé en grande partie par des hommes et femmes liés au pouvoir en place n'a pipé mot quant au financement de toute la machinerie électronique qui viendrait compliquer davantage la tâche aux votants qui, vraisemblablement n'étaient pas préparés à ce genre d'exercice pour le moins douloureux et inutile pour l'instant. Il serait de bon ton pour le CEP d'initier des discussions avec la classe politique et la société civile en ce qui a trait à leur



Le président de l'Institution Electorale, Emmanuel Menard

participation effective durant tout le processus conduisant à la réalisation du prochain scrutin.

Il est certain que, par ailleurs, les conseillers électoraux se sentiraient confortés par l'annonce qui prête à équivoque du diplomate américain en Haïti sur la réalisation de ces joutes qui, à un certain moment, paraissaient incontournables pour l'International. En fait, ces élections sont une exigence de la démocratie à travers le renouvellement à temps du personnel politique et un droit à l'auto détermination du peuple haïtien à décider de lui-même.

Le renvoi éventuel de ces élections est du ressort exclusif de l'Exécutif haïtien en accord avec la classe politique et la société civile. Mais la réalité est qui finance commande. Haïti est sous tutelle déguisée et dirigée par des proconsuls de tout acabit. Il est certain que si les élections ne se réaliseraient pas à la fin de 2013 pour le renouvellement d'un tiers du sénat, le deuxième lundi du mois de janvier 2014, le sénat deviendrait automatiquement caduc avec seulement un effectif de 10 sénateurs. Et le Parlement haïtien se réduirait en peau de chagrin. Il était prévisible qu'il y avait anguille sous roche dans l'arrêté présidentiel créant le Conseil Electoral. L'arrêté en question n'avait pas fait la précision suivante à savoir que si l'Institution Electorale en question devait organiser des élections pour renouveler un tiers du Sénat ou deux, étant donné le mandat du deuxième tiers expire le deuxième lundi du mois de janvier 2014. L'Exécutif aura finalement les mains libres pour diriger par décret. Il serait suicidaire pour la nation d'emprunter une voie pareille qui n'est autre que la négation de la démocratie participative à travers des élections au suffrage universel direct.

Même si l'Ambassadrice américaine est revenue à la charge le 3 mai pour mettre un bémol et dénoncer la confusion entretenue autour de sa déclaration relative à un éventuel report des élections pour l'année 2014, il ne reste pas moins vrai qu'en lisant entre les lignes, le message est passé au sein de l'opinion publique nationale à savoir que la Communauté Internationale n'est pas prête à financer des élections haïtiennes à séquence régulière. Les bailleurs de fonds internationaux, s'ils ne sont pas fatigués avec Haïti, deviennent carrément pingres. Ils encouragent les autorités haïtiennes à violer les lois de leur pays. Et celles-ci ne s'en gênent pas. Elles ont, croient-elles, le soutien de la communauté internationale.

Il ne fait aucun doute que

Suite à la page (16)

European Parliament to Hear Arguments for Restitution of Haiti's Independence Debt

On May 16 and 17, the London-based Pan-Afrikan Society Community Forum (PASCF) will address the European Parliament on the issue of reparations for slavery and colonialism.

Oxalando Efuntola-Smith, Executive Director of Communications of the PASCF, will make the case for reparations before the Parliament.

"We see the case of Haiti as central to the argument for reparations," Omowale Ru Pert-em-Hru, PASCF's Executive Director of Operations, told *Haïti Liberté*.

For their presentation before the European Parliament, the PASCF requested supporting letters from other organizations in the UK and around the world.

Below we present the letters submitted by the Office of International Lawyers (BAI) and the Institute for Justice and Democracy in Haiti (IJDH), as well as that from *Haïti Liberté*.


BRANDING SLAVES

Right One of History's Greatest Wrongs
Restitute Haiti's Independence Debt

Haïti Liberté**'s Statement for the European Parliament In Support of **Pan-Afrikan Society Community Forum (PASCF)

Haiti's current economic crisis and political turmoil have their roots in the "odious debt" of 150 million gold francs (later reduced to 90 million) which France imposed on the newborn republic with gunboats in 1825.

The sum was supposed to compensate French planters for their losses of slaves and property during Haiti's 1791-1804 revolution, which gave birth to the world's first slavery-free, and hence truly free, republic. It is the only case in world history where the victor of a major war paid the loser reparations.

In fact, French colonial losses were only an estimated 100 million gold francs, if one stoops to placing monetary value on human slaves.

This extortion, perhaps more than any other 19th century agreement, laid bare the hypocrisy of France's1789 Declaration of the Rights of Man, modeled on the 1776 American Declaration of Independence, which proclaimed: "Men are born free and remain free and equal in rights." The U.S., which assumed the debt in 1922, proved itself equally insincere in respecting this fundamental democratic principle for which it claims paternity.

It took Haiti 122 years, until 1947, to pay off both the original ransom to France and the tens of millions more in interest payments borrowed from French banks to meet the deadlines.

In 2003, Haiti became the world's first former colony to demand reparations (in the form of debt restitution) from a former colonial power. Then President Jean-Bertrand Aristide's government conservatively calculated the value of the restitution due at some $21.7 billion. Although the French parliament had unanimously approved a law recognizing the slave trade as a crime against humanity in 2001, just two years later France responded to Haiti's petition with fury. It angrily rejected the lawsuit and joined with Washington in brazenly fomenting a coup d'état against Aristide, who was ousted on Feb. 29, 2004.

For the past nine years since then, the U.S. and France have orchestrated the deployment of some 9,000 United Nations troops to militarily occupy Haiti, a mission which costs about $850 million annually. Known as MINUSTAH, the force has been responsible for massacres, rapes, and, most tragically, the October 2010 importation of cholera, which has now killed some 8,500 people and sickened close to 700,000 others. It is now the world's worst cholera epidemic, and the UN refused in April to pay reparations to cholera victims who petitioned for it in November 2011.

Europeans and North Americans regularly dismiss demands for reparations, saying the crimes of slavery and colonialism were committed by their ancestors. If we accept the logic that responsibility for these crimes does not belong to the current generation, then we must also conclude that the great wealth reaped from those crimes – which facilitated Europe's and North America's primitive accumulation of capital and world dominance today – should also not belong to the descendants of slave-owners and colonists.



Why couldn't and shouldn't the billions now spent on policing, intimidating, and repressing the Haitian people be invested in the Haitian police, agriculture, education, and healthcare? This is what most Haitians ask today.

Europe should support, not the sending of UN troops, but the restitution for Haiti's Independence Debt and just reparations for the crimes of slavery and colonialism. This would allow the Haitian people to rebuild their country as they see fit, not according to the blue-prints drawn up by multinational banks and foundations based in the former colonial and slave-owning nations. In short, restitution would allow self-determination.

Restitution of Haiti's Independence Debt
Statement of the BAI and IJDH for the European Parliament In Support of Pan-Afrikan Society Community Forum (PASCF)

The restitution of the independence debt imposed on Haiti by France in 1825 is the one fair and lasting solution to Haiti's grinding poverty. The debt dwarfs current aid commitments and its payment would allow Haitians to develop their economy without the attached strings that keep poor countries dependent on international aid.

Haiti won its independence from France in 1804, through a bloody 12-year war, becoming the second independent country in the Americas and the only nation in history born of a successful slave revolt. But world powers forced Haiti to pay a second price for entrance into the international community. They refused to recognize Haiti's independence, while French warships remained off its coasts, threatening to invade and reinstitute slavery.

After 21 years of resisting, Haiti capitulated to France's terms: in exchange for diplomatic recognition, Haiti's government agreed to compensate French plantation owners for their loss of "property," including the freed slaves; compensation to be paid with a loan from a designated French bank. The debt was ten times Haiti's total 1825 revenue and twice what the United States paid France in 1803 for the Louisiana Purchase, which contained seventy-four times more land.

The debt was a crushing burden on Haiti's economy. The government was forced to redirect all economic activity to repay it. A huge percentage of government revenues—80 percent in some years—went to debt service, at the expense of investment in education, healthcare and infrastructure. The tax code and other laws channeled private and public enterprise to export crops such as tropical hardwoods and sugar which brought in foreign currency for the bank but left the mountainsides barren, the soil depleted and the population hungry.

Haiti did not pay off the independence debt until 1947. Over a century after the global slave trade was eliminated as the evil it was, Haitians were still paying their ancestors' masters for their freedom. After the debt was paid, Haitians were left with a chronically undeveloped economy, rampant poverty, and a spent land — today relatively minor environmental stresses like tropical storms cause catastrophic damage in vulnerable Haiti.

Economic instability has engendered political instability. Haitians have endured more than 30 coups since 1825, and most of the resulting rulers have been malignant dictatorships. It has also engendered outsized vulnerability to natural disasters, as Haiti's January 2010 earthquake demonstrated.

The independence debt was not only immoral and onerous, it was also illegal. In 1825 aggression and oppression did not violate international law, but the reintroduction of slavery — the threat underlying the debt agreement — did. It had been banned by three treaties that France had signed by 1815.

If the international community really wants to help Haiti, repayment of the independence debt will be at the top of the agenda, not off the table. A just repayment of the independence debt, by contrast, would allow Haiti to develop the way today's wealthy countries did — based on national priorities set inside the country. It would also right a historical wrong, and set a strong example of a powerful country respecting the rule of law with respect to a less powerful country.

Sincerely,

Mario Joseph, Av.
Managing Attorney
Bureau des Avocats Internationaux

Brian Concannon Jr., Esq.
Director
Institute for Justice & Democracy in Haiti

Cargo Express TRANSPORT
Shipping
Willio Jean Baptiste 628 Parkside Avenue Brooklyn, NY 11226
347-219-1369

Le docteur de la Communauté Haïtienne à New York



Dr. Kesler Dalmacy
1671 New York Ave.
Brooklyn, New York 11226
Tel: 718-434-5345

Joyeuse F

Mimine Boutique
Sequin Gowns • French Perfumes • Linen Sets
1441 Flatbush Avenue
(between Farragut & Glenwood)
Brooklyn, NY 11210
718.282.1682

NEW BONNY'S TAILOR SHOP
2720 Farragut Road
(between Flatbush & E. 28th St.) Brooklyn, NY 11210
718-532-0080

Multiple Service Center
Fritz Cherubin
1374 Flatbush Avenue
Brooklyn, NY 11210
718-421-6787

JJ's Fritaille
Griot • Tassot • Cabrit • Acra
4021 Glenwood Road
(corner of Albany Ave.)
Brooklyn, NY 11210
347.636.2850

Guarino Funeral Home



9222 Flatlands Ave
Brooklyn, NY 11236
718-257-2890

Dr. H. Claude Douze
1881 West Oakland Park Blvd.
Fort Lauderdale, FL 33311
Phone: 954-739-9009
Cell: 954-600-1212

Dr. Pierre-Michael Smith, DMD
Le chirugien-dentiste de la diaspora
16125 NE 18th Avenue
North Miami Beach, FL 33162
305.949.2766

EKONO INSURANCE
Gasner Anilus
11626 NE 2nd Avenue Miami, FL 33161
305-757-6767

JETCO CARGO SERVICES
Victorin
963 Rogers Avenue
Brooklyn, NY 11226
(718) 856-2500

Little Haiti Multi-Services
Marc Thelusma
113 NE 54th Street
Miami, FL 33137
786.486.2181

INTEGRATED TECHNOLOGY CENTER IMMIGRATION & TAX SERVICES



Fast Refunds · Green Card · Notary Public
1814 Nostrand Avenue
Brooklyn, NY 11226
646-340-2561
917-517-4216 cell

COLIMON EXPRESS SERVICES
30 NE 54th Street
Miami, FL 33137
305-754-0232

Elicie Fashion
Supply & Beauty Salon
11882 West Dixie Highway
Miami, FL 33161
305-893-3609
305-303-4325 cell

MIZIK DEPOT
Bazile Jean-Berthol
13170 N.W. 7th Avenue
Miami, Fl 33168
786-285-2313

YC Shipping
Door to Door in Haiti
1796 Nostrand Avenue
Brooklyn, NY 11226
718-826-2675
917-704-0021

Expedite Care Pharmacy
"Nou pale kreyòl"
Medicaid, Medicare, Free pick-up & delivery
2283 Nostrand Ave. (Corner Ave. I)
Brooklyn, NY 11210
718-758-0800

GLENWOOD TIRE SHOP
4405 Glenwood Road,
Brooklyn, NY 11203
718-434-0108

ABC Bakery
(formerly Au Beurre Chaud)
Marie & Lesly
1625 Nostrand Ave., Brooklyn, NY 11226
718.282.0838

Alpha Car & Limo Inc.
1113 East 34th Street
Brooklyn, NY 11210
718-859-2900
DRIVERS NEEDED NOW!

TAP TAP
HAITIAN RESTAURANT
Fine Haitian Cuisine
819 5th Street
Miami Beach, FL 33139
305-672-2898

GROWING ROOSTER ARTS
VIDEOS, CDS, DVDS
100 Lafayette Street, New York, NY 10013
212-334-6260

Dieuveille Accounting & Tax Services
8226 ne 2nd Avenue
MIAMI, FL 33138
305-757-7670

THE LAMBI FUND OF HAITI
1050 CONNECTICUT AVE. NW, 10TH FLR.
WASHINGTON, DC 20036
202-772-2372

Fête des Mères 2013

QU'EST-CE QUI ÉNERVE LES NORD-CORÉENS ?

Par Gregory Elich*

Les relations entre les États-Unis et la Corée du Nord ont atteint leur nadir et, dans la plupart des commentaires des médias occidentaux, c'est la rhétorique en apparence déraisonnablement musclée de la Corée du Nord, qu'il convient de blâmer. De façon inexplicable, nous raconte-t-on, la Corée du Nord a choisi d'accroître les tensions. Ce qui manque, dans ce tableau d'une attitude nord-coréenne hostile et du rôle de victime innocente assumé par les États-Unis, c'est le contexte. Et, comme cela arrive souvent, les médias présentent les événements de façon isolée, comme s'ils apparaissaient brusquement, sans la moindre raison.

Pas besoin de remonter très loin dans le temps pour discerner ce qui énerve les Nord-Coréens. Ces derniers mois, le gouvernement d'Obama a entrepris plusieurs démarches que la RPDC (République populaire démocratique de Corée, appellation officielle de la Corée du Nord) a perçues comme autant de menaces.

Le premier pas sur la voie de la détérioration des relations a été franchi en octobre 2012, quand les États-Unis ont accordé à la Corée du Sud une exemption vis-à-vis du régime de contrôle de la technologie des missiles, lui permettant d'allonger la portée de ses missiles balistiques de façon à pouvoir couvrir la totalité du territoire de la RPDC. (i) Il en résultait qu'un ensemble de modalités s'appliquait à toute nation ayant ratifié le traité, sauf la Corée du Sud, à laquelle s'appliquait un ensemble différent de modalités, dans le but manifeste de cibler sa voisine du Nord.

Ce même mois, les responsables militaires des États-Unis et de la Corée du Sud se rencontraient lors de la Réunion consultative sur la sécurité, où ils convenaient de changements radicaux dans leur alliance. Fait plus important encore, ils développaient un plan qu'ils qualifiaient de « dissuasion adaptée », lequel implique des opérations militaires conjointes sud-coréennes et américaines en fonction d'un certain nombre de scénarios, y compris des incidents mineurs. À toute « provocation » de la part de la Corée du Nord, il convient de répondre avec une force disproportionnée et, selon un responsable militaire sud-coréen, « la stratégie sera appliquée aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre ». (ii)

Une composante essentielle de la dissuasion adaptée consiste en une « chaîne d'abattage » censée repérer et frapper les sites balistiques nord-coréens, un processus au cours duquel les satellites et drones américains détecteront des cibles, après quoi les missiles et avions de combat sud-coréens les élimineront. Le plan prône une attaque préventive s'appuyant sur la perception d'un lancement imminent de missiles nord-coréens. Le commandant en second du Commandement des Nations unies pour la Corée, le général de corps d'armée Jan-Marc Jouas explique que les missiles nord-coréens pourraient être ciblés rapidement « avant même d'être en position de tir ».iii Pour exprimer la chose plus simplement, on pourrait lancer une attaque contre des sites supposés de missiles, même lorsque les missiles nord-coréens ne sont pas en position de tir.

Le 12 décembre 2012, la RPDC mettait un satellite d'observation de la terre sur orbite, déclenchant aussitôt une condamnation de la part du gouvernement d'Obama, qui accusait le vol d'être un test déguisé de missile balistique. Les résolutions de l'ONU ont interdit à la Corée du Nord de tester des missiles balistiques, mais Pyongyang a répliqué qu'envoyer un satellite dans l'espace n'était pas la même chose que tester un missile balistique. Les experts en technologie des missiles ont tendance à être d'accord, faisant remarquer que les performances du missile lancé par la RPDC étaient insuffisantes pour un missile balistique intercontinental (MBIC) et que sa trajectoire comportait un virage serré afin d'éviter soigneusement de survoler Taiwan et les Philippines, une action qui est contre-productive pour un test de missile balistique. (iv)

Les vaisseaux de guerre sud-coréens sont parvenus à récupérer des débris du missile nord-coréen. Un examen a révélé qu'un petit moteur de poussée faible, 13 ou 14 tonnes, avait propulsé le deuxième étage. L'ingénieur aérospatial Marcus Schiller, qui travaille à Munich, a fait savoir qu'un deuxième étage à faible poussée et à combustion longue était précisément le modèle qu'il fallait pour un lanceur de satellite. C'est le type de modèle nécessaire si on veut atteindre une altitude suffisamment élevée pour pouvoir placer un satellite sur orbite. Toutefois, ce modèle est inapproprié pour un test de missile balistique, puisqu'il lui rognerait plus de 1000 kilomètres de portée. Pour tester un missile balistique, le deuxième étage devrait présenter un design contraire, avec une forte poussée et un temps de combustion court. Schiller conclut que les rapports des médias occidentaux disant que le lancement de satellite de la Corée du Nord a servi à un test de missile balistique « sont erronés ». (v)

Michael Elleman, analyste de la sécurité à l'Institut international des études stratégiques, fait remarquer que les retombées d'un lancement de satellite « sont d'une application limitée aux missiles balistiques », puisque seule une petite partie des problèmes peut être testée ». « D'autres impératifs, dont les plus notoires sont les technologies de rentrée et les impératifs de flexibilité opérationnelle, ne peuvent être correctement traités via les lancements de satellite. » Elleman rapporte que pour ces raisons et d'autres encore, les lancements de missiles par satellite de la Corée du Nord « ne sont pas un substitut au test de missiles balistiques ». (vi)

Détail intéressant : le jour même où la Corée du Nord larguait son satellite dans l'espace, une autre puissance nucléaire, l'Inde, effectuait elle-même un test en lançant un missile balistique, sans toutefois que les officiels américains n'émettent la moindre plainte.vii Les États-Unis ne manquent pas d'ingénieurs aérospatiaux et les officiels américains étaient certainement conscients que le lancement du satellite nord-coréen n'avait pu être conçu, technologiquement parlant, comme un test de missile balistique camouflé. Il apparaît que le gouvernement d'Obama a choisi délibérément de falsifier la nature du lancement afin de poursuivre ses propres visées politiques.

Le lancement du satellite a fourni au gouvernement d'Obama une occasion de resserrer le nœud coulant autour de la Corée du Nord et, après des négociations très longues, il s'est arrangé pour faire passer une résolution au Conseil de sécurité des Nations unies. Comme l'a expliqué le porte-parole du ministère américain des Affaires étrangères, Victoria Nuland, l'intention du gouvernement d'Obama était de « continuer à accroître la pression sur le régime nord-coréen. Et nous cherchons la meilleure façon de pouvoir aller de l'avant, sur ce plan, à la fois bilatéralement et avec nos partenaires. Tant qu'il n'aura pas compris ce message, nous devrons continuer à isoler davantage encore ce régime. » (viii)

Avec l'adoption de la Résolution 2087 du Conseil de sécurité de l'ONU, le 22 janvier 2013, de nouvelles sanctions ont été imposées à la Corée du Nord, malgré le fait que le traité international sur l'espace extérieur accorde le droit d'explorer l'espace à « tous les États sans discrimination d'aucune sorte ». (ix)

La Corée du Nord a réagi avec colère pour avoir été isolée en tant que seule nation sur Terre à se voir refuser le lancement d'un satellite. La RPDC était peu disposée à accepter qu'on lui impose des sanctions supplémentaires, alors que son économie était déjà accablée par les sanctions existantes. Un porte-parole du ministère nord-coréen des Affaires étrangères a fait remarquer



Le leader nord-coréen Kim Jong-un

qu'en faisant passer de force la résolution au Conseil de sécurité, les États-Unis avaient violé la charte de l'ONU qui stipule : « L'organisation s'appuie sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres. »

Prenant la parole aux Nations unies, le délégué de la RPDC, So Se Pyong, a déclaré : « Il n'y a pas eu moins de 2.000 tests nucléaires et 9.000 lancements de satellites dans le monde depuis que l'ONU existe, mais il n'y a jamais eu une seule résolution de son Conseil de sécurité qui ait interdit les tests nucléaires et les lancements de satellites. » Ajoutant que les États-Unis ont effectué plus de tests nucléaires et de lancements de satellites que toute autre nation, le délégué a déclaré que les États-Unis ne devraient pas avoir la possibilité d'empêcher la Corée du Nord d'exercer son droit « d'utilisation de l'espace à des fins pacifiques », ou d'utiliser les Nations unies « comme un outil pour exécuter sa politique hostile à l'égard de la RPDC ». (x)

Personne n'a été surpris que la Corée du Nord ait choisi d'exprimer sa résistance à l'agressivité de la politique américaine en effectuant son troisième test nucléaire le 12 février 2013. Plusieurs jours plus tard, faisant apparemment référence à l'Irak et à la Libye, les médias nord-coréens ont rappelé le sort qui avait frappé les nations mêmes qui, en réponse aux pressions américaines, avaient abandonné leurs programmes d'armement nucléaire. Ces exemples, ajoutaient-ils, « enseignent cette vérité : il convient de s'opposer au chantage nucléaire américain par des contre-mesures substantielles, sans compromis ni marche arrière ». (xi)

Le lendemain du test nucléaire, le ministère sud-coréen de la Défense nationale annonçait qu'il avait déployé des missiles de croisière capables de frapper n'importe quel endroit en Corée du Nord et qu'il allait accélérer le développement des missiles balistiques de portée similaire. En outre, la mise en place de la « chaîne d'abattage » devait être accélérée.xii Alors qu'à l'origine, il était prévu qu'elle serait opérationnelle en 2015, elle est aujourd'hui en passe de le devenir à la fin de cette année. (xiii)

Alors que les discussions sur l'application de sanctions supplémentaires à la Corée du Nord allaient bon train au Conseil de sécurité des Nations unies, l'Union européenne allait de l'avant avec son propre train de mesures, y compris une interdiction de commerce avec les entités publiques nord-coréennes et de transactions autour des titres publics de la RPDC. Elle décrétait en même temps une interdiction pour les banques européennes d'ouvrir des agences en Corée du Nord et aux banques nord-coréennes d'installer des succursales sur le territoire de l'UE. (xiv)

Il a fallu plus de trois semaines pour négocier une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU en réponse au test nucléaire nord-coréen. La question la plus âprement discutée fut de savoir si, oui ou non, il fallait y inclure le Chapitre 7, Article 42, qui aurait autorisé une application des mesures par des moyens militaires. Les États-Unis et la Corée du Sud soutinrent dur comme fer son inclusion. Une autre question difficile concerna l'inspection des navires marchands nord-coréens et la discussion fut très longue avant que les États-Unis et la Chine se mettent d'accord sur l'étendue des inspections. (xv)

Les Chinois refusèrent l'application via des moyens militaires, craignant à juste titre que cela n'accrût le risque de guerre. Ils n'acceptèrent pas non plus les mesures plus sévères que les États-Unis avaient reprises sur une liste de desiderata ajoutée à leur projet. (xvi) Le contrôle militaire aurait été particulièrement dangereux, surtout lorsqu'on regarde dans l'Histoire, comment l'Article 42 a été utilisé par les États-Unis pour entrer en guerre.

Bien que les États-Unis n'aient pas obtenu tout ce qu'ils souhaitaient, l'adoption de la Résolution 2094 du Conseil de sécurité de l'ONU, le 7 mars 2013, leur permettait quand même de rencontrer bien des objectifs souhaités. La résolution demande à toutes les nations d'inspecter les navires et avions nord-coréens soupçonnés de transporter des marchandises prohibées. De fortes restrictions sont imposées aux opérations bancaires nord-coréennes. Les nations ont l'ordre d'empêcher des individus nord-coréens de transférer de grosses sommes d'argent, et cela vaut pour le personnel diplomatique, qui doit être soumis à une « vigilance accrue », bien que la chose constitue une violation de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. (xvii) En soumettant les diplomates nord-coréens à une surveillance, à des fouilles et à la détention, les États-Unis entendent supprimer l'un des rares moyens qui restent à la RPDC de s'engager dans des transactions monétaires internationales. Les sanctions bancaires de l'ONU et des États-Unis ont fait que la plupart des banques internationales refusent désormais de mener des transactions avec la Corée du Nord, ce qui force la RPDC de régler une grande partie de son commerce extérieur sur base de paiements liquides.

C'est la mesure restreignant les affaires avec les banques nord-coréennes qui va infliger le plus de dégâts à l'économie nord-coréenne. « S'en prendre au système bancaire par de grands coups de brosse est sans doute la mesure la plus forte de la liste », fait observer l'ancien haut fonctionnaire du ministère américain des Affaires étrangères, Evans J. R. Revere. « Cela commence par rogner la capacité de la Corée du Nord à financer beaucoup de choses. » (xviii) En premier lieu, le commerce normal, faut-il remarquer.

Quelques jours plus tard, le département américain du Trésor suivait avec ses propres sanctions, interdisant les transactions à l'étranger entre la Foreign Trade Bank (Banque de commerce à l'étranger de la Corée du Nord) d'une part et des individus et entreprises des États-Unis d'autre part. Il imposait en outre un gel des avoirs placés sous la juridiction américaine. La Foreign Trade Bank, fait remarquer le département du Trésor, « est la première banque d'échange à l'étranger de la Corée du Nord » (xix) L'interdiction empêche efficacement les banques et les sociétés d'autres nations de commercer avec la Foreign Trade Bank, sous peine d'être exclues de tout contact avec le système financier américain. « Quand il y a une banque étrangère avec laquelle les banques américaines ne font pas d'affaires, les banques des autres pays se mettent à éviter les transactions avec elle », fait remarquer un spécialiste financier. « Elles sont ennuyées d'avoir à en subir elles-mêmes les conséquences. » Une caractéristique du commerce international, c'est qu'il repose sur le dollar, ce qui requiert que les transactions s'opèrent par le biais du système financier américain. Pour cette raison, « les banques chinoises ne seront pas en mesure d'aider la Corée du Nord à en sortir », ajoute l'analyste financier. (xx)

De son côté, la Corée du Sud a adopté des mesures qui accroissent le danger de guerre. Selon un fonctionnaire militaire de la Corée du Sud, « les commandants ont reçu le pouvoir d'agir d'abord discrètement, en cas d'une provocation nord-coréenne, et d'infliger des représailles plus de dix fois plus sévères que le niveau même de la provocation ».xxi Le directeur des opérations des chefs d'état-major associés, Kim Yong-hyon, déclare qu'en réponse à l'incident, les forces armées sud-coréennes « puniront résolument non seulement l'origine de la provocation, mais aussi les forces qui l'ont commandée ».xxii Nul besoin de beaucoup d'imagination pour reconnaître comment une telle politique a le potentiel de transformer une escarmouche bénigne en une guerre.

Les États-Unis et la Corée du Sud ont récemment signé un plan destiné à contrer les provocations et dans lequel les forces américaines sont tenues de fournir leur soutien quand les forces sud-coréennes s'en prennent à une cible nord-coréenne. Le plan énumère des actions à entreprendre en réponse à divers scénarios. Selon un fonctionnaire militaire sud-coréen, le plan tient compte de la politique sud-coréenne « requérant d'émettre des ripostes non seulement contre l'origine de la provocation, mais aussi contre les forces qui la soutiennent et leurs commandants ». Dans certains scénarios, « les armes américaines pourraient être mobilisées pour riposter dans les eaux territoriales ou sur le territoire même de la Corée du Nord ».xxiii Le plan destiné à contrer les provocations requiert que la Corée du Sud consulte les États-Unis avant d'entreprendre quelque action, mais, si Séoul requiert une assistance, les États-Unis ne peuvent pas refuser de participer aux opérations militaires. (xxiv)

Dans une puissante démonstration destinée à intimider la Corée du Nord, les États-Unis et la Corée du Sud ont démarré leurs exercices militaires annuels Key Resolve le 11 mars, chevauchant les exercices militaires Foal Eagle, longs de deux mois et qui avaient débuté le 1er mars. Pendant ces exercices, des bombardiers B-52 à capacité nucléaire décollaient de Guam et larguaient des munitions d'entraînement sur la Corée du Sud.xxv Les responsables militaires américains savaient que cette action allait enflammer les sensibilités nord-coréennes, étant donné les souvenirs cuisants que les Nord-Coréens ont de la guerre de Corée, lorsque les bombardiers américains appliquèrent une politique de la terre brûlée et rasèrent complètement chacune des villes et grosses bourgades nord-coréennes.

Les États-Unis resserrèrent encore la pression sur la RPDC en envoyant le sous-marin nucléaire USS Cheyenne, équipé de missiles Tomahawk, participer à Foal Eagle.(xxvi) Peu après, des bombardiers B-2 Stealth (« furtifs ») survolèrent la Corée du Sud lors des exercices militaires. « Du fait que le B-2 a une fonction de furtivité lui permettant d'échapper aux radars, il peut franchir les défenses

antiaériennes pour larguer des armes conventionnelles ou nucléaires », commentait un fonctionnaire militaire. « C'est l'arme stratégique que la Corée du Nord craint le plus. »xxvii Le B-2, convient-il de remarquer, est le seul avion capable de larguer la bombe pénétrante « Massive Ordnance Penetrator », de 30.000 livres (13.600 kg), qui peut percer 200 pieds (60 m) de béton avant d'exploser. L'appareil peut également emporter diverses armes nucléaires. Poursuivant l'escalade dans leur démonstration de force, les États-Unis envoyèrent ensuite des chasseurs F-22 Stealth en Corée du Sud. (xxviii) Le gouvernement sud-coréen demanda aux États-Unis de ne pas montrer ces avions en public, parce qu'il s'agirait d'une provocation non nécessaire à l'adresse de la Corée du Nord. Les États-Unis ne tinrent aucunement compte de cette requête. (xxix)

Dans un coup de pouce à l'arsenal sud-coréen, les États-Unis ont approuvé la vente de 200 bombes perforatrices de bunkers, très pratiques pour viser les installations souterraines de la Corée du Nord. Les plans requièrent que les bombes soient déployées pour la fin de l'année.xxx La Corée du Sud a également l'intention d'acheter en Europe 200 missiles de croisière Taurus lancés par avion et qui sont capables de pénétrer des épaisseurs de béton armé de six mètres. (xxxi)

Dans son planning concernant les éventualités futures, les États-Unis ont constitué une organisation militaire chargée d'entrer en Corée du Nord et de s'emparer des installations et armes nucléaires au cas où une crise éclaterait en RPDC. Selon ce scénario, les forces américaines arrêteraient également les « personnages clés » et rassembleraient des informations classées. Mais il n'est pas révélé quels individus nord-coréens feraient l'objet d'une arrestation par les forces américaines. La force serait composée de militaires des forces armées américaines, d'agents de renseignement et de personnel antiterrorisme. Un exercice de simulation de ce plan faisait partie des exercices Key Resolve qui se sont terminés dernièrement. (xxxii)



Des Nord-Coréens devant une affiche politique le 12 avril 2012 à Pyongyang

Après avoir fait tout ce qu'il fallait pour provoquer les Nord-Coréens, le gouvernement d'Obama a profité de l'occasion pour montrer du doigt leur réaction et justifier ainsi une liste souhaitée d'engins antimissiles. Le Pentagone a annoncé qu'il allait stationner 14 intercepteurs de missiles supplémentaires à Fort Greely, en Alaska, et qu'il allait appliquer son plan consistant à installer un second radar antimissile au Japon.xxxiii Il a également annoncé le déploiement pour la première fois d'une batterie de Terminal High-Altitude Area Defense (THAAD – Dispositif antimissile) Guam (xxxiv) et la plate-forme de radars SBX-1 X-Band installée en mer va être rapprochée de l'ouest du Pacifique, au cours de ce que la Navy annonce comme premier déploiement naval de toute une série. (xxxv)

Le Wall Street Journal rapporte que l'étalage de la force militaire était prévu depuis longtemps dans ce que le gouvernement d'Obama avait appelé le « playbook », le scénario. Les États-Unis ont agi dans l'intention délibérée de menacer la Corée du Nord.

D'après l'article, le gouvernement n'a décidé de placer le « playbook » sur « pause » que lorsque les médias ont révélé le déploiement de deux destroyers de missiles guidés vers l'ouest du Pacifique et qu'on a senti que cette information risquait peut-être d'inciter les Nord-Coréens à aller trop loin. Le déploiement de destroyers, a-t-on dit, n'était pas censé être publié. Les prochaines étapes du « playbook » ont été mises en veilleuse depuis. (xxxvi) . On a également dit que les États-Unis allaient reporter un vol d'essai de Minuteman ICBM d'un mois, afin de ne pas accroître les tensions.

La perception que le gouvernement d'Obama souhaite inculquer au public américain et mondial, dans ce cas, c'est que les États-Unis agissent de façon responsable afin de désamorcer la situation. Toutefois, un haut fonctionnaire de la défense déclare : « Il n'y a pas eu d'ordre de secret, à la Maison-Blanche » en ce qui concerne le déploiement des destroyers. En outre, le matériel militaire récemment déployé ne sera pas retiré, alors que les exercices militaires combinés et à grande échelle Foal Eagle auxquels participent les Américains et les Sud-Coréens sur le pas de la porte de la Corée du Nord, se poursuivent sans relâche. (xxxvii)

Bien qu'elle prétende modérer ses actions, le gouvernement d'Obama fait exactement le contraire. Les responsables américains disent qu'ils n'ont pas l'intention d'entrer à nouveau en conflit avec la RPDC. (xxxviii) La « dissuasion adaptée » et la « chaîne d'abattage » font partie d'un planning accéléré, ce qui place la péninsule coréenne au bord même de la guerre. Pendant ce temps, les États-Unis mettent tout en œuvre pour persuader d'autres nations de prendre des actions à l'égard de la Foreign Trade Bank nord-coréenne et ils envisagent d'autres façons encore de provoquer l'effondrement économique de la RPDC. Un haut fonctionnaire – resté anonyme – du ministère américain des Affaires étrangères a fait remarquer qu'il y a toujours moyen d'élargir les sanctions. « Je ne sais pas ce qui marchera, mais nous n'avons pas encore fait le maximum ; il y a encore beaucoup d'espace et nous devons voir ce qu'on peut essayer. » (xxxix)

Les responsables américains ont demandé à l'Union européenne de prendre des sanctions contre la Foreign Trade Bank, et on s'attend à de nouvelles discussions dans cette direction. (xl) Le Japon et l'Australie ont déjà accepté de rejoindre les États-Unis en sanctionnant la banque et, au département du trésor, un haut fonctionnaire, David Cohen, et le secrétaire du département, Jack Lew, ont demandé à la Chine de faire de même.xli Le président Obama a téléphoné personnellement au président chinois Xi Jinping pour l'inviter instamment à sanctionner la Foreign Trade Bank. De plus, les responsables américains continuent à exercer des pressions sur la Chine, en insistant sur le fait que, si la Chine ne « réprime pas sévèrement » la Corée du Nord, les États-Unis vont accroître leurs forces militaires en Asie. (xlii)

Les Chinois se rendent certainement compte que cette mesure viserait aussi bien la Chine que la Corée du Nord. Le choix proposé par le gouvernement d'Obama, c'est que les Chinois peuvent soit voir les États-Unis accroître leur militarisation de la région et resserrer l'encerclement de la Chine, soit céder aux pressions américaines et coopérer en amenant la ruine économique de la Corée du Nord. Il est probable qu'en penchant pour la seconde option, les Chinois découvriront que les États-Unis n'ont aucune intention de ralentir leur poussée en Asie et que leur présence militaire dans la région s'accroîtra invariablement.


Corée-États-Unis: Lee Baek-Soon (à droite), directeur général du bureau de l'Amérique du Nord du ministère des Affaires étrangères, et l'USFK commandant adjoint le lieutenant-général Jan-Marc Jouas

Que la Chine abonde ou pas dans le sens des exigences américaines, une source diplomatique révèle que l'effet sur l'économie de la Corée du Nord sera pareil. « Ce que le gouvernement américain cherche, c'est à exercer une pression psychologique sur les banques chinoises. Si les banques américaines évitent les transactions avec les banques chinoises qui ont des liens avec les banques ou autres institutions nord-coréennes placées sur liste noire, cela pourrait avoir des effets similaires à ceux provenant des sanctions de boycott secondaires. » (xliii)

Il ne fait pas de doute que les hauts responsables et les médias nord-coréens ont sorti des proclamations incendiaires, et ils ont entrepris des actions telles que la durcissement des échanges via la hotline militaire avec la Corée du Sud. Ils ont ainsi annoncé leur intention de relancer le réacteur nucléaire de Yongbyon et ont fermé temporairement le complexe industriel de Kaesong, ce qui semble exacerber considérablement les tensions. Pourtant, il y a de la logique dans leur comportement. Le gouvernement d'Obama n'a jamais été disposé à négocier avec la Corée du Nord et il vise manifestement à provoquer un changement de régime en multipliant sans cesse les sanctions et en développant des plans militaires menaçant l'existence même de la RPDC. En effet, les actions américaines ont encouragé la Corée du Nord à développer un programme d'armement nucléaire en guise de seule dissuasion réaliste contre une attaque, étant donné la technologie dépassée de son arsenal conventionnel.

Toutefois, les responsables nord-coréens pensent que les États-Unis savent qu'ils ne disposent pas encore d'une arme nucléaire utilisable, pas plus qu'ils ne disposent d'un véhicule de lancement convenable. Les choix de la RPDC sont limités et, dès à présent, les responsables nord-coréens se rendent apparemment compte qu'ils n'ont que deux possibilités. Ils peuvent soit accepter docilement les séries de sanctions qui les frappent les unes après les autres tout en considérant avec impuissance les dommages croissants que subit leur économie et les menaces qui pèsent sur leur nation, soit durcir leur rhétorique afin d'adresser un message aux États-Unis. Ce message est celui-ci : si les États-Unis frappent la Corée du Nord, ils recevront une réponse plus forte qu'ils ne s'y attendent et ils devraient y réfléchir à deux fois avant de frapper, et, plus les États-Unis exerceront de pressions, plus la RPDC résistera.

Malheureusement, ceci engendre un cercle vicieux : plus les États-Unis sanctionnent la RPDC, plus celle-ci résiste et, plus elle résiste, plus il y a de sanctions contre elle. La seule façon apparente de sortir de cette impasse serait un processus de paix, mais le gouvernement d'Obama reste farouchement opposé à des négociations.

L'analyste spécialisé dans les questions internationales, Chen Qi, de l'Université de Tsinghua, fait remarquer que les États-Unis « n'ont pas respecté les préoccupations sécuritaires de la RPDC et que c'est la raison pour laquelle le problème nucléaire de la péninsule coréenne n'a pas été résolu ». Chen suggère ceci : « Washington peut ne pas désirer que le problème nucléaire de Pyongyang soit résolu, parce qu'il offre une excuse aux États-Unis pour déployer des systèmes antimissiles et poursuivre des exercices militaires dans la région, et la chose est en ligne avec leur rééquilibrage militaire de l'Asie de l'Est. » (xliv) Les hauts responsables américains, ne le perdons pas de vue, n'ont jamais dissimulé leur désir de provoquer un changement de régime en Corée du Nord, quels que soient les dangers de cette politique.

Un changement dans la politique américaine pourrait ne jamais avoir lieu, à moins que la Corée du Sud n'en montre résolument la voie, mais c'est une perspective peu vraisemblable pour l'instant. Un tel changement pourrait devoir attendre cinq ans, lorsque les prochaines élections présidentielles auront lieu en Corée du Sud. C'est un laps de temps très long, étant donné les intentions américaines d'accroître les tensions sur la péninsule coréenne. Si, avant cette date, la Corée du Sud ne fait pas preuve d'initiative vers une approche alternative, la question est de savoir combien de temps les tensions vont pouvoir continuer à frémir sans bouillir et déborder sur une crise dangereuse.

Notes

(i) http://www.counterpunch.org/2012/10...

(ii) http://www.kpolicy.org/documents/in...

(iii) http://www.kpolicy.org/documents/in...

(iv) http://www.globalresearch.ca/puttin...

(v) David Wright, « Markus Schiller's Analysis of North Korea's Unha-3 Launcher, » All Things Nuclear, 22 février 2013.

(vi) Michael Elleman, « Prelude to an ICBM ? Putting North Korea's Unha-3 Launch into Context », Arms Control Association, mars 2013.

(vii) http://www.globalresearch.ca/puttin...

(viii) http://www.globalresearch.ca/puttin...

(ix) http://www.oosa.unvienna.org/oosa/S...

(x) « DPRK Delegate Makes Speech at UN Special Committee Session », KCNA, 23 février 2013.

Stephanie Nebehay, « North Korea Blames U.S. for Tension on Peninsula », Reuters, 27 février 2013.

(xi) « Nuclear Test, Part of DPRK's Substantial Countermeasures to Defend its Sovereignty : KCNA Commentary », KCNA, 21 février 2013.

(xii) Kim Eun-jung, « S. Korea Beefs Up Integrated Air and Missile Defense », Yonhap, 13 février 2013.

Kim Hee-jin, « Military Deploys Cruise Missiles in Reaction to North », JoongAng Ilbo, 14 février 2013.

(xiii) « S.Korea, US to Discuss Stopping NK's Nuclear Program », Dong-A Ilbo, 21 février 2013.

(xiv) Adrian Croft, « EU to Tighten Sanctions on North Korea after Nuclear Test », Reuters, 15 février 2013.

(xv) Lee Chi-dong, « 'Strongest Sanctions' on NK, Output of Artful U.N. Diplomacy », Yonhap, 8 mars 2013.

« S. Korea Seeks U.N. Resolution with Military Means Against N. Korea », Yonhap, 15 février 2013.

Park Hyun et Park Min-hee, « US and China Butting Heads over North Korea », Hankyoreh, 15 février 2013.

(xvi) Peter Ford, « China Agrees to Sanction North Korea, but How Far will it Go ? », Christian Science Monitor, 6 mars 2013.

xvii Security Council SC/10934, « Security Council Strengthens Sanctions on Democratic People's Republic of Korea in Response to 12 February Nuclear Test, » Conseil de sécurité de l'ONU, 7 mars 2013.

Park Hyun, « UN Expected to Pass Exceptionally Tough Sanctions on North Korea », Hankyoreh, 7 mars 2013.

(xviii) Rick Gladstone, « U.N. Resolution to Aim at North Korean Banks and Diplomats », New York Times, 5 mars, 2013.

(xix) Press Release, « Treasury Sanctions Bank and Official Linked to North Korean Weapons of Mass Destruction Programs », Département américain du Trésor, 11mars 2013.

(xx) Park Hyun, « New Unilateral US Sanctions Target North Korean Banks », Hankyoreh, 14 mars 2013.

(xxi) Kim Kui-kun, « North's Threat Offensive…Signing of 'ROK-US Counter Provocation Plan' Delayed », Yonhap, 12 mars 2013.

(xxii) Yi Yong-chong, « Secures Coordinates for a Commander's Office of the North ; If Missile Launched Against It », JoongAng Ilbo, 11 mars 2013.

(xxiii) Song Sang-ho, « Korea, U.S. Set Up Plan to Counter N.K. Provocation », Korea Herald, 24 mars 2013.

(xxiv) Hong Jin-su, « U.S. Military Will Intervene Under Certain Conditions Following North Korean Provocation », Kyunhyang Shinmun, 25 mars 2013.

(xxv) Lee Chi-dong, « B-52 Bombers in Korea Show U.S. Defense Commitment : Pentagon », Yonhap, 19 mars 2013.

(xxvi) Kang Seung-woo, « Nuclear Sub Joins ROK-US Joint Naval Drill », Korea Times, 20 mars 2013.

(xxvii) Kim Eun-jung, « U.S. B-2 Stealth Bomber Conducts First Drill in Korea », Yonhap, 28 mars 2013.

(xxviii) Paul Eckert, « U.S. Stealth Jets Join South Korea Drills Amid Saber-Rattling », Reuters, 31 mars 2013.

(xxix) « F-22 Stealth Jets Join Drills in S.Korea », Chosun Ilbo, 2 avril 2013.

(xxx) Kim Eun-jung, « U.S. B-2 Stealth Bomber Conducts First Drill in Korea », Yonhap, 28 mars 2013.

Song Sang-ho, « B-2 Stealth Bombers Conduct Firing Drills on Peninsula », Korea Herald, 28 mars 2013.

(xxxi) « S.Korea to Buy Bunker-Buster Missiles from Europe », Chosun Ilbo, 4 avril, 2013.

(xxxii) « Pres. Park Urges Preventing NK from 'Daring' to Launch Attack », Dong-A Ilbo, 3 avril 2013.

« US Organ to Take Over NK Nuke Facilities in Case of Crisis », Dong-a Ilbo, 7 mars 2013.

(xxxiii) Kate Brannen, « North Korea Sparks Missile Defense Upgrade in Alaska », Politico, 15 mars 2013.

Phil Stewart et David Alexander, « U.S. to Bolster Missile Defenses to Counter North Korea Threat : Hagel », Reuters, 15 mars 2013.

(xxxiv) Julian E. Barnes et Adam Entous, « With an Eye on Pyongyang, U.S. Sending Missile Defenses to Guam », Wall Street Journal, 3 avril 2013.

(xxxv) Barbara Starr, Jethro Mullen et K.J. Kwon, CNN, 1er avril 2013.

(xxxvi) Adam Entous et Julian E. Barnes, « U.S. Dials Back on Korean Show of Force », Wall Street Journal, 3 avril 2013.

(xxxvii) Kevin Baron, « Who Exactly Ordered Those Destroyers Against Korea ? », The E-Ring (Foreign Policy), 4 avril 2013.

(xxxviii) Jay Solomon et Julian E. Barnes, « North Korea Warned », Wall Street Journal, 29 mars 2013.

(xxxix) Adrian Croft, « U.S. Wants EU to Put North Korean

Suite à la page (16)

Entretien avec Julian Assange !

Par Medea Benjamin*

J'ai eu une opportunité pour interviewer le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, à l'ambassade équatorienne à Londres où l'asile politique lui a été accordé depuis juin 2012. La Suède veut interroger Assange sur des allégations sexuelles, bien qu'il n'ait pas été inculpé. Assange croit que s'il est envoyé en Suède, il sera emprisonné et ensuite envoyé aux Etats-Unis, où une enquête est déjà en cours pour espionnage pour avoir publié des centaines de milliers de câbles diplomatiques classifiés et de mémos militaires sur le site web WikiLeaks.

Medea Benjamin :
La nouvelle bibliothèque présidentielle de Georges W. Bush à la Southern Methodist University au Texas a ouvert en grande pompe, en présence du président Obama et des anciens présidents Carter, Bush père et Clinton. Georges Bush a déclaré que la bibliothèque est « un endroit pour exposer des faits ». Quels faits voudriez-vous voir exposés dans cette bibliothèque ?
Julian Assange :
Un bon début serait d'exposer le nombre de morts causées par l'invasion de l'Irak et de l'Afghanistan. A WikiLeaks nous avons documenté cela en 2004-2009, les Etats-Unis ont des dossiers d'environ 100 000 morts Irakiens dues à la violence qui s'est déchainée suite à cette invasion, dont environ 80% étaient des civils. Ce sont les morts enregistrées mais il y en a eu beaucoup plus. Et en Afghanistan, les Etats-Unis ont enregistré environ 20 000 morts entre 2004 et 2010. Voilà de bons faits à exposer dans la bibliothèque présidentielle.

Et peut-être que la bibliothèque pourrait documenter la façon dont les gens dans le monde ont protesté contre l'invasion de l'Irak, y compris la mobilisation historique de millions de personnes à travers le monde le 15 février 2003.

Medea Benjamin :
De nombreuses personnes ont travaillé dur lors des années Bush pour protester contre la guerre mais l'administration Bush a refusé de les écouter. C'est très démoralisant pour les personnes de penser que leurs efforts ont été vains.
Julian Assange :
Ils ne devraient pas être démoralisés. Je crois que l'opposition à la guerre en Irak a été très importante et qu'elle a effectivement changé le comportement des forces US lors de l'invasion initiale en Irak. Comparez-la à la Guerre du



Julian Assange

Golfe en 1991 lorsqu'un nombre massif d'Irakiens, à la fois des soldats et des civils, a été tué. Lors de l'invasion de 2003, il y avait beaucoup plus d'inquiétudes à propos des victimes. Les protestations ont secoué leur cage.

Nous avons sorti un memo qui montrait que si un projet d'opération militaire pouvait tuer plus de 30 personnes, il devait être approuvé par toute la chaîne de commandement. Alors si les protestations n'ont pas arrêté la guerre, elles ont eu un impact sur la façon que la guerre fut initialement conduite et c'est important.

Medea Benjamin :
Pendant que Georges Bush est célébré à Dallas, Bradley Manning languit en prison. Son procès commencera le 2 juin. Bradley a d'ores et déjà plaidé coupable en février sur dix charges, incluant d'avoir possédé des informations classifiées et de les avoir transférées à une personne non autorisée. Ces seuls arguments peuvent lui valoir vingt ans de prison. En plus de cela, le gouvernement a ajouté les accusations d'espionnage qui pourraient le mettre en prison à vie. A votre avis, à quoi ressemblera ce procès ?
Julian Assange :
Ce sera un procès-spectacle où le gouvernement tentera de prouver qu'en fuitant les documents, Bradley "a aidé et encouragé l'ennemi" ou "a communiqué avec l'ennemi". Le gouvernement y enverra un membre de l'équipe de la Navy Seal qui a tué Ben Laden pour dire qu'il a trouvé certaines des informations fuitées dans la maison de Ben Laden.

Mais il est ridicule d'utiliser cela comme preuve que Bradley Manning « a aidé l'ennemi ». Ben Laden a pu obtenir le matériel du New York Times ! Ben Laden a eu aussi un livre de Bob Woodward et a eu sans aucun [problème] des copies d'articles du New York Times.

Le gouvernement ne prétend même pas que Bradley ait passé l'information directement à "l'ennemi" ou qu'il ait eu une quelconque intention de le faire. Mais il affirme de façon absurde qu'informer simplement le public sur des activités classifiées du gouvernement fait de quelqu'un un traître parce que cela « informe indirectement l'ennemi ».

Avec ce raisonnement, puisque Ben Laden a recommandé aux Américains de lire le livre "La guerre d'Obama" (Obama's War) de Bob Woodward, Woodward devrait-il être accusé d'avoir communiqué avec l'ennemi ? Le New York Times devrait-il être accusé d'avoir aidé l'ennemi si Ben Laden a possédé une copie du journal qui a publié du matériel de WikiLeaks ?

Medea Benjamin :
Que peuvent faire les supporters de Bradley Manning pour l'aider ?
Julian Assange :
Ils devraient faire pression sur les medias pour dénoncer les accusations d'espionnage. Le Los Angeles Times a publié un bon éditorial mais les autres journaux n'ont pas fait grand chose. Une colonne du Wall Street Journal par Gordon Crovitz a stipulé que Bradley devrait être jugé pour espionnage et que je devrais être également accusé de cela parce que je suis « un ennemi d'Etat autoproclamé ».

Si Manning est accusé d'espionnage, cela criminalisera toute activité d'information sur la sécurité nationale. Toute fuite d'information classifiée à n'importe quel média pourrait être interprétée comme un acte de trahison. Les gens doivent convaincre les médias que c'est clairement dans leur propre intérêt de prendre une position de principe.

Medea Benjamin :
De quelles autres manières les gens peuvent-ils aider Bradley Manning ?
Julian Assange :
Les gens devraient faire pression sur Amnesty International et Human Rights Watch. Ces groupes ont brièvement protesté contre les horribles conditions dans lesquelles Bradley était détenu quand il était à Quantico, mais pas le fait qu'il soit accusé de crimes qui pourraient l'envoyer en prison pour le reste de sa vie.

Il est honteux qu'Amnesty International et Human Rights Watch - Amnesty International a son siège social à Londres et Human Rights Watch à New York – aient refusé de qualifier Bradley Manning de prisonnier politique ou de prisonnier de conscience. Qualifier quelqu'un de prisonnier politique signifie que l'affaire est de nature politique. Il se peut que le prisonnier ait commis un acte politique ou était politiquement motivé ou que l'enquête de police ou le procès était politisé.

Chacune de ces qualifications suffit, selon la propre définition d'Amnesty, pour désigner quelqu'un de prisonnier politique. Mais le cas de Bradley Manning remplit tous ces critères. Malgré cela, Amnesty International a déclaré qu'elle ne prendra de décision qu'après le verdict. Ça servira à quoi ?

Medea Benjamin :
Quels sont les arguments d'Amnesty pour attendre ?
Julian Assange :
Leur excuse est qu'ils ne savent pas ce qui pourrait sortir du procès et ils veulent être sûrs que Bradley a libéré les informations de « manière responsable ».

Je trouve leur position grotesque. Bradley Manning est le plus célèbre prisonnier politique des Etats-Unis. Il a été détenu sans procès pendant environ 1000 jours. Même le gouvernement US ne nie pas le caractère politique des actes dont il est accusé.

Human Rights Watch ne fait pas non plus référence à Bradley Manning comme un prisonnier politique. Ces organisations devraient être

Suite à la page (16)

Réponse à Obama : Communiqué de la République Bolivarienne du Venezuela !



Le président Nicolas Maduro et le ministre des Affaires étrangères Elias Jaua, dans la doctrine léguée par le Commandant Éternel de la Révolution bolivarienne Hugo Chávez



Les Présidents Enrique Pena Nieto du Mexique et Barack Obama des Etats-unis

Le 4 mai 2013 - République Bolivarienne du Venezuela - Ministère du Pouvoir Populaire pour les Relations extérieures

Communiqué
« ... Je proteste devant vous pour dire que je ne permettrai pas que soient outragés ni méprisés le gouvernement et les droits du Venezuela. En les défendant contre l'Espagne une grande partie de notre peuple a disparu et le reste souhaite ardemment connaître le même sort. C'est la même chose pour le Venezuela que de combattre contre l'Espagne ou contre le monde entier, si le monde entier l'offense ». - Lettre de protestation du Libertador Simón Bolívar adressée à Monsieur Irving, représentant du gouvernement nord-américain
(Angostura, le 7 octobre 1818)

Le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela rejette avec toute la force de notre dignité bolivarienne les déclarations émises par le président des États-Unis, Barack Obama, à Mexico, le 3 mai 2013.

Une nouvelle fois le président Obama attaque le légitime gouvernement vénézuélien, élu le 14 avril dernier lors d'un processus électoral transparent, dont les résultats ont été avalisés par les accompagnateurs électoraux de tout le continent et d'autres pays du monde, incluant la mission électorale de l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), puis reconnus par la totalité des gouvernements latino-américains et caribéens, ainsi que par des gouvernements d'autres continents.

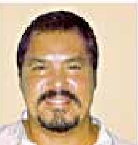
Par des affirmations comme « le peuple vénézuélien mérite de déterminer son propre destin, libéré des pratiques qui ont déjà été éliminées dans une grande partie de l'Amérique latine » le président Obama semblerait ignorer que pendant ces quatorze années de gouvernement bolivarien nous les Vénézuéliens nous nous sommes donnés un système électoral basé sur la reconnaissance constitutionnelle de l'importance de cet acte, en créant un nouveau pouvoir, le pouvoir électoral, placé sous la tutelle du Conseil national électoral.

Monsieur le Président Obama, informez-vous, le Conseil national électoral a réussi à dépasser « ces pratiques » néfastes qui attentaient contre la volonté populaire – et que vous avez avalisées pour avoir des gouvernements acceptant docilement vos ordres – en créant un système de vote automatisé, par lequel un électeur émet un vote au moyen d'une machine électorale qui effectue les totaux en fin de processus et qui envoie les résultats à la salle de totalisation, permettant de vérifier, ce qui se réalise effectivement au moyen de divers contrôles, avant, pendant et après le processus électoral, l'exactitude des données contenus dans les documents respectifs.

Ainsi vous affirmez, Monsieur le Président Obama, qu'« il y a des rapports qui prouvent que le Venezuela n'observe pas les principes élémentaires des droits humains, de la démocratie, de la liberté de presse et la liberté de réunion ». Bien que de

Suite à la page (16)

La lettre de mai 2013 à Obama



Par Jacqueline Roussie

Le premier mai 2013
Monsieur le Président Obama
The White House, 1600 Pennsylvania Avenue N.W., Washington DC 20500
USA

Monsieur le Président,

Voilà plus de quatorze ans que votre pays retient prisonniers les cinq cubains Gerardo Hernández, Antonio Guerrero, Fernando González, Ramón Labañino, et René González. Vous le savez, monsieur le Président, ces cinq patriotes sont parfaitement innocents, et l'astuce pour les condamner a consisté à leur attribuer des accusations de type « conspiration en vue de... », ne nécessitant aucune preuve. Comme dit le proverbe, qui veut tuer son chien, l'accuse de la rage !

Attardons-nous ce mois-ci sur leur accusation de « conspiration en vue d'espionner ».

Des sommités de différents domaines de l'intelligence des États-Unis tels le colonel George Bucker, l'amiral Eugène Carroll, les généraux Edward Atkeson ou Charles Wilhelm ont déclaré que ces cinq Cubains n'avaient eu accès, ni de près, ni de loin à une quelconque information à caractère stratégique. Aucun document relevant d'un secret d'État n'a jamais été en leur possession ! Pourtant ces cinq hommes ont été condamnés à de très lourdes peines pour avoir eu l'intention d'espionner.

Alors que de véritables espions qui eux ont été pris avec des documents considérables, n'ont eu par contre que des condamnations relativement légères, voire des libérations sous caution. Voici trois exemples parmi d'autres, qui ont eu lieu sous la présidence de votre prédécesseur.

Pour commencer, le cas ahurissant de Leandro Aragoncillo, ancien Marine de l'armée U.S., arrêté le 5 octobre 2005 dans le New Jersey. Il avait en sa possession la bagatelle de 733 documents secrets en provenance de la Maison Blanche, du Pentagone, et du Département de la Défense. Il espionnait tout en travaillant d'abord pour Al Gore, puis pour Dick Cheney. Il a été condamné à dix ans de prison.

Un des cas les plus spectaculaires est celui de l'agent Donald W. Keyser de l'Agence Centrale d'Intelligence, qui, le 12 décembre 2005, a avoué au juge T. S. Ellis de Washington, avoir volé 28 documents classés « top secret », 1976 documents classés « secret », 1655 documents classés « confidentiel ». Ces documents avaient été remis à Isabelle Cheng, agent des services de l'Intelligence de Taiwan.

Keiser a été laissé en liberté moyennant 500.000 dollars de caution et le port d'un bracelet électronique. Il a été condamné le 22 janvier 2007 à un an et un jour de prison et à une amende de 25.000 dollars, sans avoir été accusé ni d'espionnage, ni de conspiration en vue d'espionnage ! Il avait déjà été pris la main dans le sac en 2000, pour le vol de l'ordinateur portable de la secrétaire d'État Madeleine Albright, ce qui ne l'avait pas empêché d'être nommé à la Direction Générale des Services Extérieurs.

Pour terminer, l'exemple de l'espion Lawrence A. Franklin. Ce collaborateur de Donald Rumsfeld a espionné pendant des années pour le compte d'Israël. Il a remis aux agents d'Israël Steve Rosen, Keith Weissman et Naor Gilon, une quantité impressionnante de renseignements du Pentagone concernant l'Iran. Les deux premiers agents avaient pour couverture un travail à « l'American Israël Political Comittee », le plus grand groupe de lobby israélien à Washington. Le troisième était conseiller politique à l'ambassade de Tel Aviv à Washington.

Lawrence A. Franklin a été condamné à un an de prison en 2006 avant d'être libéré sous caution.

Vous le voyez, Monsieur le Président, les cinq Cubains qui eux ne sont pas des espions sont des enfants de chœur à côté de ces grosses pointures de l'espionnage. Ils avaient pour mission d'infiltrer les groupes mafieux de Miami, ce qui n'est pas du tout la même chose. Les Cinq ont permis en juin 1998 la remise au F.B.I. d'un nombre considérable de documents, et ont évité bien des attentats.

En attendant leur libération qui tôt ou tard arrivera car la justice vaincra, ces cinq hommes sont toujours privés de liberté. Ramón Labañino et Gerardo Hernández ont eu la douleur de perdre leur mère durant leur détention.

René González qui est en liberté surveillée aux États-Unis depuis 2011, alors qu'il a purgé complètement sa peine, ne peut regagner Cuba avant 2014. En 2012, il a perdu son frère Roberto. Il vient de perdre son père, sans avoir pu par sa présence, adoucir sa fin de vie.

Depuis leur arrestation en septembre 1998, l'espoir s'amenuise chaque jour pour Gerardo Hernández, Fernando González, et leurs épouses, d'avoir des enfants. Votre pays continue de refuser le visa d'entrée aux États-Unis aux épouses de Gerardo Hernández et de René González, situation inhumaine pour ces deux couples.

A ces injustices s'ajoutent souvent des brimades, surtout pour Gerardo Hernández qui est toujours dans une prison de haute sécurité. Par exemple le 7 avril dernier, l'acteur Danny Glover est allé dans sa prison de Californie lui rendre visite. Il a malheureusement dû repartir sans l'avoir vu, la visite lui ayant été refusée. Danny Glover fait pourtant partie des personnes autorisées à rendre visite à Gerardo Hernández.

Comme vous le voyez, Monsieur le président, votre administration se livre à un véritable acharnement contre ces cinq patriotes. Nous souhaitons vraiment un retour de votre part à des valeurs dignes du prix Nobel qui vous a été attribué. Vous avez la possibilité de mettre fin à une telle injustice envers les Cinq, agissez vite !

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments humanistes les plus sincères.

Jacqueline Roussie
64360 Monein (France)

Copies envoyées à : Mesdames Michelle Obama, Nancy Pelosi, Kathryn Ruemmler, Janet Napolitano ; à Messieurs Joe Biden, John F. Kerry, Harry Reid, Eric Holder, Denis MacDonough, Pete Rouse, Rick Scott et Charles Rivkin, ambassadeur des États-Unis en France.

Une juge fédérale étasunienne accepte que René González reste à Cuba

Par Reynaldo Henquen

La juge de la Cour Fédérale de la Floride Joan Lenard a décidé que l'antiterroriste cubain René González pourra rester vivre en permanence à Cuba. Elle a répondu ainsi à une motion présentée la semaine dernière par Philip Horowitz, l'avocat de René.

En vertu du verdict de la juge, émis ce vendredi, ce combattant cubain contre le terrorisme pourra rester à Cuba en renonçant à sa condition de citoyen étasunien, comme il l'avait demandé auparavant.

René González est sous un régime draconien de liberté surveillée à Miami depuis octobre 2011. Il se trouve actuellement en visite privée et familiale à La Havane et il devait rentrer aux États-Unis le lundi 6 mai.

Cette nouvelle décision de la juge Joan Lenard lui accorde un délai jusqu'au 16 mai pour faire les démarches renonçant à la nationalité étasunienne au Bureau des Intérêts des États-Unis à La Havane, sans avoir à rentrer aux États-Unis pour ce faire.

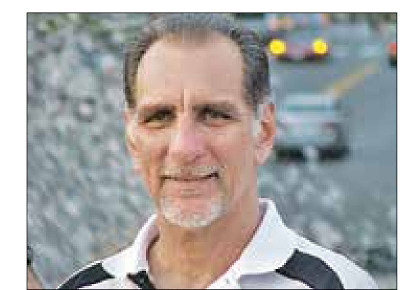
Des médias ont rappelé que René González est sorti de prison en octobre 2011, mais qu'il purgeait une peine de trois ans de liberté surveillée en territoire étasunien. Le Département de la Justice des États-Unis s'est opposé dès le début à ce qu'il purge sa peine à Cuba.

Le 12 avril, la juge Joan Lenard a autorisé la visite de René González à Cuba afin qu'il assiste aux funérailles de son père, décédé le 1er avril et le permis accordé à été de 15 jours sous des conditions strictes.

Pendant son séjour à Cuba, Maître Philip Horowitz a présenté une motion devant le Tribunal Fédéral de Miami indiquant que son client était disposé à renoncer à la nationalité étasunienne si l'on lui permettait de terminer de purger sa peine de liberté surveillée aux côtés de sa famille à Cuba.

Le verdict émis par la juge fédérale Joan Lenard signifie que le premier des 5 antiterroristes cubains condamnés aux États-Unis restera à Cuba pour toujours tandis que Gerardo Hernández, Antonio Guerrero, Ramón Labañino et Fernando González sont toujours en prison aux États-Unis.

Au sujet de la décision de la juge Joan Lenard concernant René González, Gloria La Riva, Coordonnatrice du Comité Étasunien pour la Libération des 5 a déclaré par téléphone à Radio Havane Cuba : «Le verdict dit qu'il a jusqu'au 16 mai pour renoncer à sa nationalité étasunienne, ce qu'il avait proposé de faire sans aucun problème. C'est un verdict avec 7 pages avec plusieurs conditions dont la principale est qu'il renonce à sa nationalité étasunienne. Selon les lois étasuniennes un ressortissant des États-Unis doit y renoncer depuis l'étranger. C'est donc plus facile car il se trouve à Cuba, sa grande patrie ».


René González

Je crois que le verdict de la juge Joan Lenard permettant à René González de rester à Cuba est un grand pas en avant et une reconnaissance envers le mouvement mondial pour la libération des 5 et c'est complètement juste. Chaque jour que René a passé en prison et chaque jour qu'il a passé en liberté surveillée aux États-Unis ont été des jours d'injustice. René a toujours été une grande source d'inspiration. Il a toujours eu un esprit irréductible. Cette décision doit donner un puissant élan à la lutte mondiale pour la libération des quatre autres antiterroristes cubains".

Radio Habana Cuba 6 mai 2013

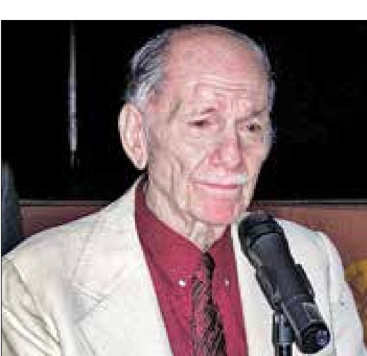
Décès du président du Parti communiste vénézuelien Jeronimo Carrera : un demi-siècle de communisme latino-américain

Le lundi 29 avril dernier est décédé, à l'âge de 90 ans, le président du Parti communiste vénézuélien, Jeronimo Carrera, qui fut pendant six décennies une figure du mouvement communiste latino-américain.

Né en 1922, dans la commune rurale de Cumaná, Jeronimo prend contact dans les années 1940 avec les organisations communistes locales avant de se déplacer à Caracas où il entre dans le Syndicat national des employés. Il fait partie en 1947 des fondateurs de la Jeunesse communiste vénézuélienne (JCV) et participe au Comité organisateur du premier Festival de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD) à Prague.

Carrera reste ensuite pendant plusieurs mois en France, période pendant laquelle il participe aux activités du Parti communiste français (PCF), qui restera une source d'inspiration majeure pour le jeune dirigeant révolutionnaire. De retour au Vénézuela, en 1949, il concentre ses activités dans la lutte clandestine contre la dictature de Perez Jimenez puis sous le gouvernement de Romulo Betancourt, subissant plusieurs incarcérations dans les prisons de Caracas et de San Juan de los Morros.

Son activité fut également dirigée vers l'organisation de la classe ouvrière vénézuélienne. Il contribua à fonder des syndicats de classe à General Motors, General Electrics, contre les syndicats jaunes, liés à la dictature et à l'impérialisme américain. Son militantisme au service de l'unité de tous les travailleurs du pays fut à l'origine de la création de la Confédération des travailleurs du Vénézuela puis de la Centrale unitaire des travailleurs du Vénézuela (CUTV).


Jeronimo Carrera

En 1958, il est un des organisateurs, avec les dirigeants syndicaux Cruz Villegas, Eloy Torres, Douglas Bravo, et le responsable à l'organisation du PCV sur Caracas Alberto Lovera, à la grève générale puis à l'insurrection de janvier 1958, le point de départ du renversement de la dictature. Durant les années 1960, la décennie de lutte armée, Jeronimo Carrera est envoyé en Europe, où il devient le représentant des Forces armées de libération nationale (FALN) et intègre, comme représentant de la CUTV, la Fédération syndicale mondiale (FSM). A son retour au Vénézuela, dans les années 1970, il intègre le Bureau politique du Parti communiste vénézuélien avant de prendre la responsabilité de rédacteur en chef de l'organe du PCV, Tribuna popular.

Durant les années 1990, comme d'autres dirigeants du mouvement communiste international, il s'oppose à toute perspective de dissolution du Parti communiste vénézuelien.

Un des soutiens les plus enthousiastes et lucides de la révolution bolivarienne, partisan de son approfondissement, Carrera a toujours mis en garde contre toute tentative de fusion-dissolution dans le parti de Chavez, le PSUV fondé en 2005.

Un hommage a été rendu au dirigeant révolutionnaire vénézuélien lors de la réunion du groupe de travail du Forum de Sao Paulo où les délégués de forces révolutionnaires de 20 nations latino-américaines lui ont réservé une minute d'applaudissements.

Le responsable aux affaires internationales du PCV et député au Parlement latino-américain Carolus Wimmer a tenu à saluer un geste : « une reconnaissance méritée pour un révolutionnaire qui a lutté pendant toute sa vie pour la construction du socialisme au Vénézuela et dans toute l'Amérique latine ».

Nous transmettons au nom du PCV nos remerciements aux dirigeants venus ici réaffirmer l'unité de la gauche latino-américaine et l'actualité du socialisme comme seule voie pour garantir l'intégration et la libération de nos peuples », a souligné Wimmer.

Comme le disait Jeronimo, ainsi que l'appelaient affectueusement ses camarades: « les communistes marchent la tête haute car aucun autre parti au Vénézuela n'a une histoire aussi glorieuse que le Parti communiste du Vénézuela ».

Ce fait indéniable était reconnu par le Commandant Chavez, il est reconnu aujourd'hui par le président Maduro et par des centaines de milliers de vénézueliens qui accordent leur confiance dans le Parti communiste: c'est aussi tout le mérite de l'oeuvre de Jeronimo.

Solidarité internationale
4 mai 2013

Suite de la page (8)



Les 9 membres du Collège Transitoire du Conseil Electoral Permanent (CTCEP)

les élections haïtiennes coûtent chères. Trop chères ! Elles coutent chères parce que la communauté internationale délègue en Haïti beaucoup trop d'experts en tous genres qui, eux, absorbent la plupart du budget consacré aux élections. C'est pourquoi, il est aujourd'hui indispensable pour les haïtiens de repenser la façon dont les élections sont organisées dans le pays. Une chose est sûre, l'annonce de Mme White a eu l'effet d'une bombe démobilisatrice au sein de la population. Il est à remarquer que le financement des prochaines joutes fait l'objet de débat dans l'opinion.

D'autre part, le pays est sous pilotage automatique. L'appareil est dans une zone de grande turbulence. Le pilote et le co-pilote s'en soucient peu du sort des passagers. Ils ont d'autres préoccupations que celles pour lesquelles ils sont grassement payés. Drôle de coïncidence! Le régime en place vient de boucler seulement sa deuxième année de gestion du pouvoir sur fond de controverses politiques et de crises larvées. Déjà, la bataille est ouverte entre clans rivaux au sein du pouvoir pour la présidentielle de 2015. Au moins, ils auraient pu attendre la fin du quinquennat pour déclencher les hostilités. Comment peut-on confier à nouveau le pouvoir politique à une clique sans vision, sans savoir-faire et qui contribue davantage à la paupérisation des masses, fait de l'assistanat un modèle de gestion de pouvoir, de la propagande et du mensonge, un opium avec des propriétés sédatives et analgésiques sur les consciences. Il s'agit d'une véritable descente aux enfers.

Jose Clément
Centre International d'Études et de Réflexions
Florida 6 Mai 2013

Suite de la page (14)

telles affirmations infondées ne nous surprennent plus, nous nous voyons dans l'obligation de vous répondre, ce que l'« hémisphère » sait déjà, qu'au Venezuela il existe un respect total et absolu des droits humains de tous et de toutes, depuis le moment où le Commandant Hugo Chavez a assumé la responsabilité de l'État vénézuélien et a impulsé la constitution qui dispose du catalogue de droits humains le plus avancé de la région.

Depuis lors ont été créées des institutions pour le respect des droits humains et davantage de moyens pour y accéder ; des politiques publiques novatrices ont été lancées, lesquelles permettent aujourd'hui à tous ceux qui habitent dans notre digne pays d'avoir davantage de garanties, de meilleures garanties, pour accéder aux droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels, et aux droits collectifs des peuples. Monsieur le Président Obama le peuple du Venezuela exerce amplement des libertés et des droits dont la société états-unienne est encore très loin de disposer.

Finalement, le peuple vénézuélien ressent une forte indignation, notamment parmi les familles des victimes fatales du 15 avril 2013, lorsque vous affirmez fallacieusement que l'« hémisphère dans son ensemble voit la violence, les protestations et les attaques contre l'opposition ». Effectivement, et malgré l'autocensure médiatique des grandes corporations de la communication, l'hémisphère a pu être témoin du refus de reconnaître les résultats électoraux de la part du principal candidat de l'opposition, perdant, et son appel à la haine et à la violence dans les rues, occasionnant l'assassinat politique de neuf compatriotes, dirigeants bolivariens, chavistes, engagés en faveur de la Révolution aujourd'hui conduite par le président Nicolas Maduro dans la doctrine léguée par le Commandant Éternel de la Révolution bolivarienne Hugo Chávez. Assiéger et harceler les centres de santé où se trouvaient des médecins cubains, expression de la xénophobie, incendier volontairement des constructions et des biens publics, incendier des locaux d'organisations politiques démocratiques, et tant d'autres actes de vandalisme, voilà les violences des secteurs de l'opposition. Pour vous et votre gouvernement ces faits n'ont pas mérité la moindre mention de préoccupation. Ainsi est la morale impérialiste : jugement déséquilibré.

Par ailleurs ce que l'hémisphère et l'humanité entière observent avec horreur c'est ce qui se passe dans la prison illégale de Guantánamo, où depuis plus d'une décennie la torture est pratiquée, ainsi que d'autres traitements cruels et dégradants de la condition humaine. Votre façon de ne pas tenir parole cause la stupeur parmi les gens nobles du monde ; vous vous étiez en effet engagé en 2008 et en 2012 à fermer ce qui constitue une honte pour le peuple états-unien, qui est un grand peuple.

Monsieur le Président Obama, le gouvernement du président Nicolas Maduro, héritier des idéaux du Commandant Chávez et du Plan de la Patrie pour la période 2013-2019, a pour objectif historique de parvenir à la paix sur la planète, unique façon de sauver l'espèce humaine. Nous sommes un pays de paix, nous travaillons résolument avec tous nos frères latino-américains et caribéens pour parvenir à la véritable union de nos peuples, pour être libres, souverains, et pour que nous nous consolidions comme zone de paix.

Votre fallacieuse déclaration, déplacée et interventionniste, n'aide pas à améliorer les relations entre les États-Unis et le Venezuela, au contraire, elle les porte vers une détérioration encore plus grave, qui ne fait que confirmer la politique d'agression que vous et votre gouvernement maintenez contre notre nation. Monsieur le Président Obama, vos déclarations encouragent le surgissement d'un Pinochet au Venezuela. Vous devrez assumer votre responsabilité devant l'histoire ; nous, nous saurons assumer la nôtre qui est de défendre la paix et l'indépendance de la Patrie de Bolivar.

Nous alertons tous les gouvernements indépendants du monde, les peuples et leurs organisations politiques et sociales face au plan du gouvernement états-unien qui est de provoquer ce qu'ils appellent la « guerre des chiens » au Venezuela, pour justifier l'intervention impérialiste. Sachez, amis du monde, que nous les fils du Libertador Simón Bolívar et du Commandant Chávez nous sommes prêts à défendre notre droit à être libres de toute domination impériale.

Nous appelons toutes les amies et tous les amis de la cause vénézuélienne à déployer la plus active solidarité avec notre peuple. Aujourd'hui, comme l'a dit Bolívar en 1818, nous disons : « Par bonheur on a fréquemment vu une poignée d'hommes libres vaincre de puissants empires ».

Compatriotes prenons la fronde de David pour faire face à cette nouvelle agression de Goliath.

Caracas, berceau du Libertador Simón Bolívar
Samedi 4 mai 2013

Traduction (non officielle) : Numancia Martínez Poggi
LGS 6 mai 2013

CANADA
Province de Québec
District de Laval
No: 540-04-012097-132

Cour Supérieure
(Chambre de la famille)

NADEGE RICHARD
DEMANDERESSE
c.

JEAN MARIE JANVIER
DEFENDEUR

ASSIGNATION (139C.P.C.)

Par ordre du Tribunal :

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffé de la cour supérieure du district de Laval, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissées à l'intention de la partie défenderesse, au greffé du tribunal, au Palais de justice de Laval, situé au 2800 boul. Saint-Martin ouest, Laval, Province de Québec H7T 2S9.

Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication de la présente ordonnance.

A défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous, sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 16 juillet 2013, à 9h00 en la salle 2.02 du palais de justice de Laval.

A Laval, le 2 mai 2013-05-08

Martine Bouchard
Greffier adjoint

Suite de la page (13)

Bank on Sanctions List », Reuters, 25 mars 2013.

(xl) Ibid.

(xli) Antoni Slodkowski et Warren Strobel, « Japan, Australia to Sanction North Korean Bank as Part of U.S.-Led Crackdown », Reuters, 26 mars 2013.

« U.S. Urges Nations to Cut North Korea's Financial Link », CBS News, 5 avril 2013.

(xlii) Mark Landler, « Detecting Shift, U.S. Makes Case to China on North Korea », New York Times, 5 avril 2013.

(xliii) Lee Chi-dong, « U.S. Officials Discussing Iran-Style Sanctions on N. Korea : Source », Yonhap, 20 mars 2013.

(xliv) Scott Murdoch, « Beijing Tells US to Tone Down North Korea Threats », The Australian, 19 février 2013.

*Gregory Eich fait partie de la commission directoriale de l'Institut de recherche Jasenovac et des commissions consultatives de l'Institut sur la politique coréenne et de la Commission sur la vérité à propos de la Corée. Il est l'auteur de l'ouvrage Strange Liberators : Militarism, Mayhem, and the Pursuit of Profit.

Source originale : Counterpunch
Traduit de l'anglais par J-M Flémal
Source : Investig'Action 25 avril 2013

Suite de la page (14) Entretien avec Julian Assange !

poussées par le public à changer leur position. Et elles devraient être boycottées si elles persistent à ne pas agir dans leur propre arrière-cour.

Une autre façon pour les personnes de soutenir Bradley Manning est d'assister à son procès à Fort Mead, dans le Maryland, qui commence le 2 juin et de participer au rassemblement le 1er juin. Ils peuvent en apprendre plus en contactant le Bradley Manning Support Network.

Medea Benjamin :
Merci de votre temps, Julian.

**Medea Benjamin est le cofondatrice de www.codepink.org de www.globalexchange.org et l'auteure de Drone Warfare : Killing by Remote Control. Elle a interviewé Assange le 18 avril 2013*

Counterpunch 26-28 Avril 2013
Traduction : Romane
LGS 1er mai 2013

Syrie : Israël entraîne les US et l'UE dans la guerre

Par Robert Fisk

Le silence des États-Unis et de l'Union Européenne équivaut à une claire approbation.

Des lumières d'incendies dans le ciel de Damas. Un autre raid israélien - « audacieux » bien sûr, pour les pro-Israéliens, et le second en deux jours - contre l'armement de Bachar al-Assad, des installations militaires et des dépôts d'armes. L'histoire est bien connue : les Israéliens voulaient empêcher une cargaison de missiles Fateh-110 de fabrication iranienne envoyés par le gouvernement syrien, de parvenir au Hezbollah au Liban. Selon, évidemment, une « source des services de renseignement occidentaux ». Anonyme, bien sûr. Et cela amène l'éternelle question : pourquoi le régime syrien qui se bat pour sa survie, irait-il envoyer des missiles avancés en dehors de la Syrie ?



Bâtiments de la banlieue de Damas, bombardés par l'aviation sioniste

Mais les Syriens eux-mêmes ont officiellement confirmé que des installations militaires ont été touchées par les Israéliens. Et ce n'est pas pour la première fois depuis le début de la rébellion. Le Fateh-110 - la nouvelle version, au moins - a peut-être une portée de 250 km. Et il pourrait en effet atteindre Tel-Aviv depuis le sud du Liban. Si le Hezbollah en a effectivement en sa possession... Mais pourquoi les Syriens en enverraient-ils, comme des sources américaines l'ont prétendu la nuit dernière, alors que les Américains eux-mêmes ont prétendu en décembre dernier que les Syriens avaient utilisé les mêmes missiles sol-sol contre les forces rebelles en Syrie.

En d'autres termes, le régime syrien était prêt à renoncer à ses fusées pour les envoyer au Liban, alors qu'il s'en sert dans la guerre en Syrie ... Mais il y a encore d'autres questions à se poser. Si l'armée de l'air syrienne peut utiliser ses MiG de façon si dévastatrice - et avec un tel coût en vie de civils - contre ses ennemis à l'intérieur de la Syrie, pourquoi ne pourrait-elle pas envoyer ses avions protéger Damas et attaquer l'aviation israélienne ? L'armée de l'air syrienne n'est-elle pas censée protéger la Syrie d'Israël ? Ou alors les MiG ne sont-ils tout simplement pas techniquement en mesure de prendre le contrepied de l'état de l'art (américain) du matériel militaire d'Israël ? Ou serait-ce juste aller un peu trop loin ?

Beaucoup plus important, cependant, est le fait évident qu'Israël est directement intervenu dans la guerre syrienne. On peut dire qu'il ne voulait que viser des armes destinées au Hezbollah - mais ces armes étaient aussi utilisées contre les forces rebelles en Syrie. En diminuant le nombre de ces armes, il a donc aidé les rebelles dans leur tentative de renverser Bachar al-Assad. Et puisque Israël se considère comme une nation occidentale - le meilleur ami et meilleur allié militaire des États-Unis au Moyen-Orient, etc, etc - cela signifie que « nous » sommes maintenant impliqués dans la guerre, et directement depuis les airs.

Voyons si les États-Unis et l'UE condamneront les attaques aériennes israéliennes. J'en doute. Ce qui voudrait dire, si nous nous taisons, c'est que nous les approuvons. Le silence, pour citer Sir Thomas More, équivaut au consentement.

Alors maintenant, les Iraniens et le Hezbollah sont accusés d'intervenir en Syrie - c'est vrai, et jusqu'à preuve contraire, on nous demande de le croire - et le Qatar et l'Arabie saoudite fournissent des armes aux rebelles - vrai, mais pas suffisamment, diront les rebelles syriens - et les Israéliens sont entrés dans le jeu. Nous nous retrouvons aujourd'hui engagés militairement.

* Robert Fisk est le correspondant du journal The Independent pour le Moyen Orient. Il a écrit de nombreux livres sur cette région dont : La grande guerre pour la civilisation : L'Occident à la conquête du Moyen-Orient.

Bombardements sur la Syrie : Israël jette le masque !

Par As'ad AbuKhalil

Il n'y a pas plus de mystère : Israël a toujours été un acteur majeur dans le conflit syrien.

Le conflit syrien a été une arène ouverte pour tous les ennemis de la Syrie - surnommés par une ironie amère de l'histoire comme les « amis de la Syrie » - voués à la destruction de ce pays et non seulement de son régime. En fait, tous les ennemis de la Syrie auraient préféré une solution permettant de maintenir le régime intact afin de rassurer Israël.

L'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie étaient les acteurs les plus visibles en Syrie, mais les États-Unis et Israël ne sont pas loin derrière (ou devant). Il est vrai cependant que les médias occidentaux sont assez explicites sur le fait que le Qatar et l'Arabie saoudite ne pourraient rien sans le consentement et les ordres de la Maison Blanche. Il s'agit de la deuxième agression majeure d'Israël contre la Syrie, mais Israël a aussi été très probablement - comme en Irak - complice des assassinats de scientifiques syriens et d'un certain nombre de ses adversaires. Il n'y a jamais eu de guerre civile ou de conflit interne dans le monde arabe dans lequel Israël n'a pas joué un rôle majeur. Certains médias américains ont noté la présence d'agents du Mossad en Syrie. Les gangs de l'Armée syrienne libre (FSA) ont agi en relation avec eux.



Jouant pleinement son rôle de relais de l'impérialisme occidental au Moyen-Orient, l'État sioniste a mené des bombardements d'une extrême violence sur la banlieue de Damas

Les États-Unis et Israël ont décidé que les gangs de criminels de guerre de la FSA sont les milices sélectionnées pour recevoir une aide militaire des États-Unis (et probablement d'Israël). Ce sont un peu comme les seigneurs de la guerre en Afghanistan : des criminels qui sont prêts à chanter les bons slogans et à émettre les communiqués dans la bonne ligne, et qui reçoivent en échange de grosses sommes d'argent et de l'aide occidentale.

Contempler les médias saoudiens et qataris est comme un retour vers le passé : le porte-parole de l'opposition syrienne en exil (appelons-les porte-parole, tous ces hommes de cette « révolution » pitoyable qui aurait été bien évidemment dirigée par des femmes laïques et féministes, selon les

Suite à la page (19)

Le Brésilien Roberto Azevedo dirigera l'OMC

Le Brésilien Roberto Azevedo a obtenu le plus grand nombre de voix pour succéder à Pascal Lamy à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ont indiqué mardi à Genève des diplomates.

Roberto Azevedo a bénéficié d'un large soutien des pays en développement. Il a battu son rival l'ex-ministre mexicain du commerce mexicain Herminio Blanco, soutenu par les pays industrialisés. La compétition a été très serrée, ont précisé des diplomates. Les 159 pays membres devront encore se rallier à ce choix. La décision finale tombera le 14 mai. «Le fait qu›un candidat soit arrivé en tête des suffrages exprimés par les pays membres ne veut pas dire à ce stade qu›il sera le prochain directeur général», a précisé à l›ats un porte-parole de l›OMC Josep Bosch. «En présentant sa candidature, le Brésil estimait que par son expérience et son implication, (Roberto) Azevedo pourrait conduire l›organisation vers un ordre économique mondial plus dynamique et plus juste. Ce message a été entendu (...)», a souligné de son côté la présidente brésilienne Dilma Rousseff, citée par l›AFP. Et le Mexique a félicité le Brésilien.

Consensus nécessaire

Le président du Conseil général de l'OMC informera les membres et fera une recommandation. «Le candidat mexicain peut fort bien contester le résultat et les pays qui n'ont pas voté pour le Brésilien refuser de se rallier au consensus», a indiqué le porte-parole de l'OMC.

Il faudrait en principe que le candidat choisi ait le soutien de tous les groupes régionaux, ce qui n'est pas le cas puisque les Etats-Unis et les Européens ont voté pour le Mexicain.



Roberto Azevedo va succéder à Pascal Lamy à la tête de l'OMC.

Les délégations des 159 pays membres seront informées officiellement mercredi. Puis, les capitales prendront leur décision. Le Mexicain pourrait annoncer son retrait pour faciliter un consensus. Ou alors les pays industrialisés continueront de le soutenir ce qui pourrait créer une situation de blocage.

Toutefois, l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis auraient indiqué qu'ils ne feront pas barrage au Brésilien, ce qui lui assure de succéder au Français Pascal Lamy dès le 1er septembre.

Diplomate chevronné

Roberto Azevedo est un diplomate de carrière avec une vaste expérience au sein de l'OMC. Son ambition est de sortir de l'impasse les négociations bloquées sur le cycle de Doha, lancé en 2001.

A 55 ans, il est le représentant permanent du Brésil auprès de l'OMC depuis 2008. Il s'y est forgé une réputation de négociateur et de «constructeur de consensus», soulignent les diplomates. «Le système commercial multilatéral est affaibli par une complète paralysie des négociations», avait déclaré Roberto Azevedo en se présentant comme le meilleur candidat pour sortir l›OMC de la paralysie. Il devra en premier lieu assurer le succès de la conférence ministérielle prévue à Bali, en Indonésie, en décembre.

«Au niveau des négociations, il faut un directeur général capable de se retrousser les manches, de s›asseoir avec les Etats-membres, et parler avec eux sur un pied d›égalité», avait dit le Brésilien. «Pour cela, il faut connaître le système, et c'est à mon avis ce qui distingue le plus ma candidature de celle de Herminio Blanco», avait-il estimé.

Connaissance des dossiers

Roberto Carvalho de Azevedo connaît à fond les dossiers techniques de l'OMC. Entre 2006 et 2008, il avait occupé la fonction de vice-ministre pour les affaires économiques au ministère des Affaires étrangères à Brasilia et en cette qualité avait été négociateur en chef pour les négociations du cycle de Doha et avec le Mercosur.

Auparavant, il a été directeur du département des affaires économiques entre 2005 et 2006 et chef de la division des litiges commerciaux entre 2001 et 2005. Comme diplomate de carrière, il a été en poste à Washington (1988-91), Montevideo (1992-94) et déjà à l'ONU à Genève (1997 à 2001).

Roberto Azevedo l'a emporté contre neuf autres candidats au terme d'une course lancée en janvier dernier. Le deuxième mandat du Français Pascal Lamy, âgé de 65 ans, se termine le 1er septembre.

Le Matin Suisse 8 mai 2013

Iran : Les candidats à la succession d'Ahmadinejad se déclarent

Par Tehran Emrooz

Qui succédera au président iranien Mahmoud Ahmadinejad après l'élection du 14 juin prochain ? Ce 7 mai s'ouvre le dépôt officiel des candidatures, qui dure cinq jours. Celles-ci devront ensuite être validées par le Conseil des gardiens, qui révèlera la liste le 23 mai. Le Guide suprême Ali Khamenei en a profité pour décrire hier le profil du candidat idéal : il devra être travailleur, proche du peuple et défendre les valeurs et la loi islamiques contre les "ennemis". Il y a quatre ans, la victoire d'Ahmadinejad avait été contestée par des milliers de manifestants.

Courrier international
7 mai 2013

Chavez est un pilier de l'identité vénézuélienne contemporaine *

Entretien avec Romain Migus, sociologue français vivant depuis près de dix ans au Venezuela. Il analyse pour nous l'impact qu'a eu le président sur la société vénézuelienne à travers trois facettes : le Chavez politique, le Chavez du peuple et le Chavez de l'Etat.

Romain Migus, vous êtes sociologue. Vous vivez au Venezuela depuis 2004. Votre livre « El programa de la MUD » [*ndlr.* Mesa de Unidad/ Table de l'Unité] **dans lequel vous décortiquez le programme néolibéral de l'opposition à Hugo Chavez a été publié à 250.000 exemplaires au Venezuela durant la dernière campagne électorale.**

Hugo Chavez ne laisse personne indifférent. Il y a ceux qui le détestent et ceux qui l'adulent. Comment expliquer ces passions qu'il déchaîne ?

Je crois qu'il faut distinguer trois aspects : le Chavez politique, le Chavez peuple et le Chavez Etat. Quand Hugo Chavez arrive au pouvoir, la gauche traditionnelle au niveau mondial n'est pas coordonnée et complètement amorphe suite à l'effondrement du bloc soviétique. Chavez arrive et propose un changement par la prise de pouvoir politique. Il remet au centre les politiques publiques, remet en avant le rôle protagonique de l'Etat non seulement dans les politiques publiques mais aussi dans les politiques économiques. Il enchaîne les succès : baisse de la pauvreté, amélioration des conditions de vie et retour de la dignité du peuple vénézuélien. Ce dernier point n'est pas quantifiable et nous permet d'analyser le deuxième aspect du personnage : le Chavez peuple.

Hugo Chavez vient d'un milieu populaire. C'est donc une personne à laquelle les pauvres s'identifient facilement. Les Noirs et les Indiens peuvent s'identifier à lui vu qu'il est un Zambo, mélange de noir et d'indien. C'est une personnalité extraordinaire, très sensible et très proche du peuple qui n'hésite pas à briser les protocoles, quitte à rendre fous ses gardes du corps, pour aller faire un bisou à un enfant ou prendre une vieille femme dans ses bras.

L'émission Alo Presidente[i] que Chavez animait le dimanche jusqu'en 2011 était l'illustration de ce lien. En Occident, on ne peut imaginer que le président s'adresse au peuple pendant des heures une fois par semaine, à la télévision. Comment peut-on comprendre cela au Venezuela ?

Dans les pays occidentaux il n'existe plus ces grandes figures de la politique qui portent en eux un idéal et l'idée du développement souverain de la nation. Ce sont juste des têtes qui changent et le programme néolibéral reste derrière. Donc, face à cela, Chavez, cette figure extraordinaire peut faire peur au défenseur du néolibéralisme mais parallèlement provoquer un engouement dans le monde entier. Un Africain ou une personne du Moyen-Orient peut se reconnaître en lui. En Amérique Latine évidemment, mais aussi les pauvres en France, les classes moyennes en Italie ont envie d'un leader pareil.

L'émission Alo Presidente était un lien direct, pédagogique et didactique qu'avait Chavez avec le peuple pour expliquer sa politique et ses projections. Cela a renforcé les liens affectifs. Mais il ne faut pas croire que les


Hugo Chávez Frías

gens regardaient l'émission religieusement. La télé était allumée et elle était là comme autrefois était présente la cheminée autour de laquelle se réunissait les familles en Europe. Il y en avait toujours un qui suivait, puis il repartait et parfois il disait : Ah ! Chavez parle de tel sujet, venez voir ! Et tout le monde venait. Dans chaque émission Chavez parvenait à faire passer quatre ou cinq idées très fortes et en dehors de ça, il chantait[ii], il racontait des anecdotes, etc. Il y avait aussi des moments très émouvants et d'autres très drôles. Moi, il m'est arrivé de pleurer en regardant Alo Presidente, puis de rire cinq minutes après parce qu'il faisait une blague. Par exemple, quand Chavez a inauguré l'université bolivarienne du Venezuela à Maturin, un étudiant l'a remercié en pleurs en disant que sans lui, il n'aurait jamais pu faire d'études. Chavez s'est levé de son bureau et est allé prendre l'étudiant dans ses bras. C'était très émouvant.

Venons-en au troisième aspect que vous proposez, le Chavez Etat.

Oui, Hugo Chavez représente la renaissance et le développement de l'Etat vénézuélien. En décembre, quand il est parti à Cuba pour se faire opérer il y a eu des rassemblements Place Bolivar et évidemment ça a été très émotionnel avec le doute, la peur… Au fur et à mesure que l'absence de Chavez dure, les grandes personnalités du chavisme dont Nicolas Maduro, le vice-président et Diosdado Cabello, le président de l'assemblée nationale, représentent la stabilité de l'Etat et la continuité de la gestion publique.

Il y a eu des dizaines de rassemblements au Venezuela et nous avons vu les gens pleurer, prier avec ferveur pour le rétablissement du président. La révolution bolivarienne pourra-t-elle survivre à Chavez ?

Il continue d'être indispensable. Il y a cet amour que nous avons décrit. Chavez c'est le père, le frère, le camarade, l'indien, le noir, la femme, etc. mais aujourd'hui, après plus de deux mois d'absence, des peurs se sont dissipées. Maintenant, les gens pensent et disent qu'ils veulent que Chavez revienne mais qu'il puisse aller se reposer dans un hamac à Barinas pour se remettre réellement de son cancer et le peuple va continuer à assurer. Il y a des leaders et des cadres formés. Les choses fonctionnent.

Même si ça peut paraitre peu rationnel, durant quinze ans, Chavez a représenté un pilier de la construction de notre identité ici et ce, qu'on le soutienne ou qu'on soit opposant. Personnellement, je m'inclus complètement dans ce propos. Il a été un élément clé dans la construction de mon identité personnelle. D'une part, si je suis ici c'est un peu grâce à lui, d'autre part tout le réseau d'amitié, émotionnel, personnel, professionnel que je me suis construit est lié d'une façon ou d'une autre à Chavez. Et même les gens de l'opposition, qu'ils le veuillent ou non se sont construits contre Chavez. D'ailleurs, aujourd'hui, ceux qui ont toujours réclamé le départ de Chavez militent pour que Chavez revienne de Cuba, sous prétexte qu'ils veulent vérifier qu'il est en vie… Il y a une certaine schizophrénie. C'est-à-dire qu'eux-mêmes sont arrivés à ne pas pouvoir imaginer une situation politique sans Chavez. Ils sont un peu délirants. Un opposant m'a quand même dit que la ville de Maracay était plus près avant Chavez… Tout est fonction de lui. Alors, devant cette centralité, le 30 juin 2011 lorsqu'il annonce pour la première fois son cancer, on se rend compte que Chavez n'est pas immortel… et ça, on l'avait oublié ! Chavez est jeune et on n'avait pas pensé qu'un jour il ne serait plus là. Mais encore une fois, les chavistes sont maintenant préparés psychologiquement à ce qu'il y ait un jour une révolution bolivarienne sans la présence politique ou physique de celui qui l'a initiée et dirigée pendant si longtemps et avec tant de dévouement.

*Propos recueillis par Meriem Laribi pour Investig'Action michelcollon.info

INVESTIG'ACTION 6 mars 2013

1er MAI Unis pour un socialisme prospère et durable Raul a présidé le défilé à La Havane

Par Suzana Lee

Le défilé du 1er Mai sur la place de la Révolution, a démarré sous le présidence du général d'armée Raul Castro Ruz, premier secrétaire du Comité central du Parti et président du Conseil d'État et du Conseil des ministres. L'imposante manifestation populaire rendait hommage à l'inoubliable commandant président Hugo Chavez Frias.

Le défilé du 1er Mai sur la place de la Révolution, a démarré sous le présidence du général d'armée Raul Castro Ruz, premier secrétaire du Comité central du Parti et président du Conseil d'État et du Conseil des ministres. L'imposante manifestation populaire rendait hommage à l'inoubliable commandant président Hugo Chavez Frias.

Des millions de travailleurs dans tout le pays ont défilé simultanément sur les places, les parcs et les principales artères de dizaines de villes et villages.

« Quand on s'en va, on ne s'en va pas vraiment, on reste toujours présent », a dit un jour notre ami Hugo Chavez, et on a ressenti sa présence tout au long de cette journée inoubliable, toujours en pleine bataille, sur des centaines d'images, aussi proches qu'inoubliables pour les Cubains.

7h30, la manifestation nationale a commencé sur l'emblématique Place de la Révolution de La Havane, où Salvador Valdés Mesa, vice-président du


Marée humaine de travailleurs cubains défilant à l'occasion du 1er Mai.

Conseil d'État, au nom du Bureau politique du Parti, a prononcé le discours central de cette fête pour la Journée internationale du travail, au cours duquel il a affirmé

Suite à la page (19)

Suite de la page (17)

premiers récits pré-enregistrés destinés aux discours sur les campus et dans les médias occidentaux) jubilait de voir son pays bombardé par Israël. Ils ont utilisé le même langage que celui utilisé par Bashir Gemayel lorsqu'il justifiait sa relation avec Israël pendant les longues années de la guerre civile libanaise (et avant). Ils sont prêts à accepter l'aide de quiconque, de « Satan lui-même ». Nous connaissons ce langage codé. Et certains porte-parole de l'opposition ont commencé à jouer le rôle qui leur a été assigné dans l'opération psychologique israélienne en annonçant soudainement que « les grandes sections » de l'armée syrienne ont commencé à faire défection dès que le bombardement avait commencé.

Cela n'a jamais été une « révolution ». Moi-même et d'autres membres de la gauche libanaise, avons signé une pétition juste après les événements de Deraa, dans lequel nous avons dénoncé le régime, ridiculisé et rejeté sa version sur des groupes armés circulant dans le pays et tirant sur les gens. Je me dis maintenant que je me trompais : je crois que des groupes armés ont été entraînés et armés de façon à frapper lorsque les ordres (d'Israël et les pays du Golfe) arriveraient. Ils avaient une mission à remplir, et cela n'a rien à voir avec la volonté de libérer la Syrie d'un régime tyrannique.

Le régime est pour l'instant silencieux, préparant probablement le message habituel sur sa détermination à « choisir l'heure et le lieu de la bataille contre Israël ». Mais la bataille ne se produit jamais et les réponses aux attaques israéliennes encore moins. Le Golan est toujours occupé et le régime (comme l'opposition) sont disposés à utiliser leur puissance de feu uniquement à l'intérieur de la Syrie (ou à l'intérieur du Liban, les années précédentes), mais pas contre Israël. De même, les groupes armés syriens flirtent avec Israël depuis un certain temps maintenant, et leur jeu a été clairement dévoilé aujourd'hui. Leur déclaration de « neutralité » est démentie par les prises de position des « activistes » de l'opposition sur différentes comptes Facebook.

Le gouvernement américain et les médias jouent leurs rôles habituels. Ne jamais remettre en question ce qu'Israël fait partout dans le monde. Les justifications sont fournies instantanément, et ce n'était pas une coïncidence que le New York Times ait publié un article en première page sur le pauvre petit Israël qui doit se débrouiller tout seul pour se défendre contre les conflits et les troubles en Syrie. Il y a seulement une semaine, David Ignatius du Washington Post, après avoir reçu différentes instructions des services de propagande du gouvernement israélien, avait indiqué qu'Israël était en fait calme et ne faisait que jouir du carnage en Syrie.

Le conflit en Syrie a depuis toujours été hors des mains du peuple syrien. Il ne s'agit pas d'un conflit local interne qui serait devenu régional et international en l'espace de deux ans. Non ! Ce conflit était régional et international dès le début. Les États-Unis et ses obligés de la contre-révolution arabe étaient prêts à favoriser des soulèvements arabes dans une direction qui plairait aux États-Unis et à Israël. La chute de Moubarak imposait la chute du régime Assad, après que les États-Unis et Israël aient découvert qu'ils pouvaient continuer à faire des affaires avec les Frères musulmans.

Cela ne veut pas dire que le peuple syrien n'a une centaine de raisons de vouloir renverser le régime syrien. Mais ce qui se passe n'a rien à voir avec les causes sous-jacentes de la révolte en Syrie. L'attaque contre le régime syrien par le Qatar, l'Arabie, la Turquie, Israël et les États-Unis, n'a jamais eu à voir quoi que ce soit avec la démocratie. Le régime syrien a connu par le passé des révoltes et des soulèvements qui ont été réprimés brutalement, et il n'y avait pas eu de critiques. Le gouvernement saoudien, et plus tard le gouvernement qatari, étaient prêt à financer la dynastie Assad à condition qu'ils agissent tous de concert au Liban et dans la région.

Il ne faut pas prétendre qu'il n'y a pas de révolution en Syrie, mais l'issue du conflit ne sera certainement pas démocratique. Vous pouvez faire cette prédiction en vous basant sur l'idéologie (et les pratiques) « révolutionnaires » des groupes armés présents en Syrie. Mais les groupes armés syriens sont dupés par les États-Unis et Israël en pensant que le trône syrien est désormais à leur portée, alors que ces deux parties veulent un conflit très long, qui épuise toute la nation syrienne et la détourne de l'idée de s'attaquer aux intérêts israéliens.

Le régime syrien a montré dans le passé qu'il était prêt à faire des affaires sous la table avec Israël. La Coalition Nationale Syrienne et tous les groupes armés actifs en Syrie ont prouvé qu'ils étaient prêts à s'aligner sur Israël pour accéder au pouvoir et faire eux aussi faire des affaires avec Israël, mais sur la table. Tout cela n'augure vraiment rien de bon pour l'avenir de la Syrie.

Al-Akhbar 5 mai 2013
Traduction : Info-Palestine
5 mai 2013

Suite de la page (18)

que Cuba toute entière se rassemble et défile sur les principales places et avenues de nos villes et de nos villages, sous la direction de la classe ouvrière, afin d'exprimer l'unité du peuple et son soutien inébranlable à la Révolution et au socialisme, à Fidel et à Raul.

Portant une gigantesque banderole avec le slogan Fiers de notre œuvre, des milliers de travailleurs des Sciences ont ouvert la marche combative et enthousiaste à 7h 40, suivis par une multitude compacte de travailleurs de l'État, de travailleurs indépendants, et de leurs familles, qui débordaient la Place et les rues adjacentes, en blocs représentant les 17 syndicats et les 15 municipalités de La Havane.

À la tribune, aux côtés de dirigeants du Parti, de l'État et du gouvernement, de l'Union de la jeunesse communiste, des chefs des Forces armées révolutionnaires, et du ministère de l'Intérieur, étaient présents plus de 2.000 représentants d'organisations syndicales, de mouvements sociaux et de la solidarité avec Cuba ; des participants à la réunion du Groupe de travail du Forum de Sao Paulo, qui s'est tenue à La Havane du 29 au 30 avril, conduits par Valter Pomar, Rodrigo Cabezas et Rui de Costa Falcao ; Ivan Melnikov, premier vice-président de la Douma d'État russe, ainsi que des Héros et des Héroïnes du Travail ; d'anciens combattants de l'attaque de la caserne Moncada ; des membres de l'expédition du yacht Granma ; des membres des familles des cinq Héros et des victimes de l'attentat de la Barbade ; des représentants de partis et d'organisations internationales résidant à Cuba et du corps diplomatique.

Après 1h20 de marche déterminée, organisée et compacte, le défilé a été clôturé par des milliers de jeunes Cubains qui, une fois de plus, ont inondé de joie, de couleurs et de patriotisme, de lumière et d'honneur, cette place historique.

La Havane. 2 Mai 2013

Suite de la page (4)

de mettre le grand public au courant par voie de presse de ce que fait Wilson Jeudy à Delmas avant qu'il ne soit trop tard, a indiqué l'un des propriétaires. Ce lundi 6 mai, lors d'un mouvement de protestation sur la propriété, après avoir maltraite plusieurs d'entre eux dont un adolescent, Wilson Jeudy a kidnappe 3 personnes : Dagobert Jacques Soniel,Sidney Fyns et Pierrot Beaubrun. Ils sont repartis avec eux vers une destination inconnue.

Les petits commerçants de Delmas qui n'ont que des rues pour étaler leurs marchandises sont continuellement persécutés par des agents de la mairie. Les agents de la brigade de contrôle de la mairie de Delmas, sous prétexte qu'on voulait débarrasser les trottoirs ont tout bonnement volé les marchandises des pères et mères de famille, qui sont au chômage chronique. Ils n'ont d'autre choix que de se débrouiller à travers les rues pour nourrir leurs enfants, payer la scolarité, le loyer, les soins de santé et autres. Pour mener ces activités commerciales, ils n'ont pas de fonds propres, ils doivent s'acquitter auprès des usuriers, des maisons de crédits ou de la banque. Les commerçants du secteur informel à Delmas, à Port-au-Prince, Carrefour, Pétion-ville, Tabarre, Croix-des-Bouquets se demandent quoi faire pour assurer leur survie ? On les a chassés dans les rues, on a incendié les marchés, alors qu'on n'a pas créé d'emplois. Certains disent : « En créant nos propres activités, nous aidons l'Etat, nous payons les taxes et impôts, nous empêchons à nos enfants de se livrer à des activités du banditisme et à la délinquance. L'Etat nous doit protection. »

L'administration de Wilson Jeudy à Delmas entre dans une politique qui repose sur la défense des intérêts des deux ailes de la classe dominante, la bourgeoisie et les grands propriétaires fonciers contre la classe dominée :les ouvriers, les paysans, les chômeurs, les petits commerçants etc. Cette dernière doit s'organiser pour faire face à tout comportement colonial, impérial, macoutique et anti-peuple.

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com



SHIP YOUR CAR FROM NYC TO HAITI:
ONLY
$1,475
(INCLUDES APN PORT FEES)
RECEIVE A SPECIAL GIFT WHEN YOU BRING THIS AD WITH YOUR SHIPMENT.
GREY SHARK
THE ONLY FREIGHT COLLECTOR IN NEW YORK THAT OWNS THEIR SHIP (M/V GREY SHARK)
DEVON SHIPPING INC.
• CARS • TRUCKS • TRAILERS
• BUSES • CONSTRUCTION EQUIPMENT
ROLL-ON • ROLL-OFF
DELIVERIES RECEIVED OPPOSITE
115 VAN BRUNT ST.,
BROOKLYN, NY
RED HOOK CONTAINER TERMINAL
HOURS: • MON-FRI 8AM - 5PM
• SAT-SUN 9AM - 3PM
NOU PALE KREYÒL
718-243-2929



HAITI FILM FEST
PRESENTED BY HAITI CULTURAL EXCHANGE
HCX | HAITI FILM FEST
Celebrating Haitian Cinema
Thursday, May 9, 2013
OPENING NIGHT
FEATURING A SPECIAL PERFORMANCE BY EMELINE MICHEL
AND SCREENINGS OF SELECT SHORT FILMS.
PICTURE START
drom
Haiti Cultural Exchange
DROM 85 Avenue A (between 5th & 6th Street) New York, NY 10009
Join the HCX | Haiti Film Fest Advisory Committee & Co-Chairs
Michèle Stephenson & David Belle for a Cocktail Reception & Hors d 'Œuvres
6:00 to 7:30pm
Tickets $100
General Admission
Doors at 7:30pm
Tickets $50.00 (Cash Bar)
Attire: City Chic
Saturday, May 11th & Sunday, May 12th
FREE Film Screenings at St. Francis College
180 Remsen St Brooklyn, NY
Noon to 9pm
For more information visit: HaitiCulturalX.org
Or call (347) 565-4429
HCX|Haiti Film Fest is made possible in part thanks to public funds from the Decentralization Program of the New York State Council on the Arts, administered by Brooklyn Arts Council.